

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP



**Institut de Formation et de Recherche en Population
Développement et Santé de la Reproduction**



**MIGRATION INTERNE ET MIGRATION
INTERNATIONALE AU SENEGAL : QUE
REPRESENTE DAKAR DANS CETTE
DYNAMIQUE?**

MEMOIRE DE DEA

Présenté par :

Madon Awissi SALL

Sous la direction de :

Papa Sakho, Maître-assistant

Alioune Diagne, Assistant

ANNEE ACADEMIQUE 2007/2008

DEDICACES

A mon père et à ma mère ! Je vous aime !

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui de près ou de loin m'ont aidé dans la rédaction de mon mémoire. Ils sont nombreux et je ne peux les citer tous. Néanmoins, je remercie particulièrement :

- Messieurs Pape Sakho et Alioune Diagne, mes directeurs de mémoire ;
- Monsieur Cris Beauchemin, le coordonateur du projet Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE);
- et tout le personnel formateur et administratif de l'Institut de Population, de Développement et de Santé de la Reproduction (IPDSR).

Mes remerciements sincères vont aussi à la direction générale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ainsi qu'à tous mes collègues. Je tiens à souligner la compréhension de mes deux supérieurs hiérarchiques directs :

- M. Papa Thiécouta Ndiaye, Chef du Bureau du Traitement des Données d'Enquêtes à l'ANSD ;
- M. Oumar Fall, Chef de la Division des Systèmes d'Information et des Bases de Données à l'ANSD.

Enfin vient ma famille – celle qui m'a accueillie au Sénégal et celle qui est de l'autre côté de l'océan – et surtout mon mari, Amadou Lamine Sall et mes enfants.

Lucie Motuin, qu'aurais-je fais sans nos samedis de travail ? Ta présence et ton soutien m'ont été d'une grande aide.

A mes amis, où que vous soyez, je dis merci.

TABLE DES MATIERES

1	Introduction générale.....	1
2	Problématique.....	7
2.1	Position du problème.....	8
2.2	Le contexte de la migration au Sénégal.....	13
2.2.1	Présentation générale du Sénégal.....	13
2.2.2	La migration dans le contexte économique.....	14
2.2.3	La migration interne au Sénégal.....	17
2.2.4	La migration internationale au départ du Sénégal.....	19
2.3	Le cadre d'étude: la région de Dakar.....	20
2.3.1	Présentation de la région.....	20
2.3.2	Démographie.....	21
2.3.1	La migration interne vers la région de Dakar.....	22
2.3.2	La migration internationale à partir de la région de Dakar.....	26
2.4	Hypothèses.....	29
2.4.1	Hypothèse principale.....	29
2.4.2	Hypothèse secondaire.....	32
2.5	Les objectifs (général et spécifiques).....	33
2.6	Revue des théories de la migration.....	33
2.6.1	Les théories macroéconomiques.....	34
2.6.2	Les théories microéconomiques.....	36
2.7	Analyse conceptuelle.....	41
2.7.1	La migration.....	42
2.7.2	Le migrant.....	45

3	Méthodologie.....	48
3.1	Les sources de données.....	49
3.1.1	Le Recensement général de la Population et de l’Habitat du Sénégal.....	49
3.1.2	L’Enquête Migrations entre l’Afrique et l’Europe	51
3.2	Le choix des méthodes d’analyse	58
3.2.1	De la difficulté du choix des méthodes d’analyse	58
3.2.2	Les méthodes d’analyse.....	59
3.2.3	Comparaison de certains indicateurs sur la migration entre le RGPH-2002 et l’enquête MAFE	61
4	Présentation des résultats.....	63
4.1	Caractéristiques des migrants internes résidant dakar.....	64
4.1.1	Les migrants internes durée de vie résidant dans la région de Dakar.....	65
4.1.2	Comparaison des migrants internes durée de vie aux natifs de la région de Dakar	70
4.2	Le profil des émigrés internationaux selon leur parcours migratoire	73
4.2.1	Caractéristiques socio-démographiques	75
4.2.2	Motifs et destinations.....	82
4.2.3	Conclusion	85
5	Conclusion générale	87
6	Bibliographie	94

TABLES DES ACRONYMES

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CM	Chef de ménage
DR	District de recensement
EMUS	Enquête Migration et Urbanisation
ESAM II	Deuxième Enquête Sénégalaise auprès des Ménages
MAFE	Migrations entre l’Afrique et l’Europe
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
RGPH	Recensement Général de la Population et de l’Habitat

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Comparaison des indicateurs du RGPH et de MAFE sur la région de Dakar.....	62
Tableau 2 : Distribution des régions qui alimentent Dakar (%).....	64
Tableau 3 : Répartition des migrants internes durée de vie selon le niveau d'instruction par département (%).....	68
Tableau 4 : Distribution des migrants internes durée de vie selon leur activité des 12 derniers mois (%).....	70
Tableau 5 : Comparaison des distributions de l'activité principale des 12 derniers des migrants et des natifs de la région de Dakar	72
Tableau 6 : Comparaison des distributions du niveau d'instruction des migrants et des natifs de la région de Dakar	72
Tableau 7: Répartition des émigrés sénégalais selon la région de résidence antérieure	27
Tableau 8 : Distribution des pays de destination selon la région de résidence avant l'émigration internationale en pourcentage (%).....	28
Tableau 9: Répartition des émigrés nés au Sénégal selon leur lieu de naissance	74
Tableau 10 : Comparaison de la distribution des émigrés internationaux selon le sexe et le lieu de naissance (%).....	75
Tableau 11 : Comparaison de la distribution des émigrés internationaux selon la classe d'âge et le lieu de naissance (%).....	77
Tableau 12 : Statut matrimonial des émigrés internationaux selon le sexe (%)	78
Tableau 13 : Comparaison de la distribution des émigrés internationaux selon la situation matrimoniale et le lieu de naissance (%).....	79
Tableau 14 : Distribution des émigrés internationaux selon leur niveau d'instruction (%)	81
Tableau 15 : Comparaison des distributions des émigrés internationaux selon le niveau d'instruction et le lieu de naissance (%)	81
Tableau 16 : Comparaison des distributions des émigrés internationaux selon le motif de migration et le lieu de naissance (%)	83
Tableau 17: Comparaison des distributions des émigrés internationaux selon leur pays de résidence actuel et le lieu de naissance (%)	85

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Schéma de la migration internationale au niveau de la région de Dakar.....	30
Figure 2: Densités de population en 2002 au Sénégal	14
Figure 3 : Pyramide des âges de la région de Dakar en 2007	22
Figure 4 : Densité de population par département dans la région de Dakar	25
Figure 5 : Proportion des résidents de Dakar en 2002 selon leur région de naissance	24
Figure 6 : Distribution des migrants internes selon le groupe d'âge	65
Figure 7 : Courbe des rapports de masculinité des migrants interne durée de vie de la région de Dakar	67
Figure 8: Niveau d'instruction des migrants durée de vie par sexe.....	69
Figure 9 : Pyramide des âges des migrants internes durée de vie de la région de Dakar.....	71
Figure 10 : Pyramide des âges des natifs de la région de Dakar.....	71
Figure 11 : Répartition des émigrés sénégalais selon la région de résidence antérieure	27
Figure 12 : Comparaison des pays de destination selon les départements de la région de Dakar	73
Figure 13 : Répartition des émigrés internationaux nés dans les régions du Sénégal autre que Dakar	74
Figure 14 : Pyramide des âges des émigrés internationaux	76
Figure 15 : Répartition par sexe et par âge : comparaison des émigrés du département de Dakar et la Banlieue de Dakar (%).....	77
Figure 16 : Répartition par sexe et par âge : comparaison des émigrés du département de Dakar et des autres régions du Sénégal (%).....	77
Figure 17: Motif de migration des femmes.....	82
Figure 18: motif de migration des hommes	82
Figure 19 : Pays de résidence actuel des émigrés	84

INTRODUCTION GENERALE

Pendant longtemps la migration n'était pas au centre des préoccupations des chercheurs, même si depuis la Conférence Mondiale des Nations Unies sur la Population, tenue à Bucarest en août 1974, elle a été identifiée comme étant un problème de population. En effet, il y a été dit que les différents problèmes de population devaient aussi être envisagés en termes de répartition de la population, des migrations des zones rurales vers les zones urbaines et de l'urbanisation. L'exode rural y a été identifié comme l'élément le plus préoccupant de la migration et des solutions ont été proposées au pays en développement.

A ce moment, la migration internationale n'avait pas encore été identifiée comme un problème démographique. Certains représentants ont même énoncé que le moyen de résoudre les problèmes résultant de l'accroissement démographique dans les pays en développement consistait à encourager les migrations internationales entre les pays à fort taux d'accroissement vers les pays où il y avait pénurie de main d'œuvre. La problématique de l'émigration internationale était plutôt associée à un exode des compétences, ce qui pouvait constituer une entrave au développement des pays d'origine.

Ce n'est que récemment, avec l'augmentation de la migration Sud -Nord, que les pays du Nord ont commencé à se préoccuper des problèmes liés à la migration et à mettre en cause le développement des pays d'origine. Les migrations internationales y sont perçues comme une menace pour leurs économies alors que le flux des migrations paraît être en perpétuelle augmentation aux yeux de l'opinion publique. Cette situation crée une tension quand, à la fois, les frontières au nord se ferment alors que la pression migratoire augmente.

C'est ainsi que la problématique de la migration internationale commence à être posée lors de la Conférence de Mexico en 1984. C'est lors de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) qui s'est tenu au Caire en 1994, que les deux types de migrations (interne et internationale) sont identifiées comme de sérieux problèmes liés à une augmentation de la taille de la population – malgré un déclin des taux de natalité. Il y est dit que les mouvements de population aussi bien à l'intérieur des pays et entre les pays, avec pour conséquence une croissance très rapide des villes et une distribution inégale des populations

va aller croissant¹(Nations Unies , 1995). La migration internationale est considérée comme étant à la fois la cause d'une perte de ressources humaines pour les pays d'origine et d'une augmentation des tensions politiques, économiques et sociales pour les pays d'accueil.

Les recherches sur le développement et la migration sont donc assez récentes. Elles sont aussi inter-reliés. Les chercheurs de divers horizons et disciplines se sont penchés sur la question. La migration a tout d'abord été perçue comme cause et conséquence du sous-développement. En effet, l'émigration des personnes qualifiées constituerait un facteur de déstabilisation économique et sociale. Plus récemment, le poids des transferts financiers et l'impact de la migration de retour sur les pays d'origine tendent à renverser le discours, la migration devenant un facteur de développement.

Cependant, les études sur la migration et le développement se focalisent essentiellement sur la migration internationale alors que les flux de la migration interne sont souvent plus importants et par le fait même leurs conséquences sur le développement (OIM, World Migration Report 2008)². De plus, la grande majorité des recherches dissocient la migration interne de la migration internationale, chacune se spécialisant dans un type de migration.

Les problèmes qui découlent des deux types de migration sont effectivement différents. La migration interne est associée à une forte urbanisation et à une répartition inégale des populations sur un territoire. La migration internationale, quant à elle, est mise de l'avant dans les recherches par les pays du nord qui souhaitent limiter l'afflux des immigrants sur leurs territoires. Elle pose aussi la question de la « fuite des cerveaux » et de l'émigration clandestine.

Pourtant les deux types de migration présentent plusieurs points communs. Elles ont le plus souvent les mêmes causes et origines, les mêmes mécanismes mis à l'œuvre et des impacts

¹ Nations Unies (1995). *Report of the International Conference on Population and Development. Cairo, 5-13 Septembre 1994*. New York : Auteur.

² Organisation Internationale pour les Migrations (2008). *Internal Migration (chap.7)*. In *World Migration Report 2008* (pp.173-199). Genève : Auteur.

comparables sur les régions de départ. De plus, l'étude de la migration interne ainsi que de la migration internationale soulève des questions sur leur relation avec le développement. En effet, le sous-développement et la pauvreté sont vus comme des éléments déterminant la migration, sa direction, son volume et la composition des flux migratoires³(OIM, World Migration Report 2008).

Lier les deux types de migration peut dès lors se révéler très intéressant. En effet, essayer de comprendre les interrelations entre la migration interne et internationale pourrait permettre de lever certaines interrogations sur les mécanismes mis à l'œuvre lors des migrations, sur les caractéristiques des individus qui migrent, sur ce qui les motivent.

Qui sont ceux qui migrent est une question à laquelle nous essaierons d'apporter un éclairage nouveau. Répondre à cette question, même partiellement, contribuera à la compréhension des mécanismes qui sous-tendent les mouvements migratoires. De ces mouvements, la migration interne ou plus précisément la migration des zones rurales vers la capitale peut être perçue comme s'inscrivant dans le cadre plus global de la migration internationale. Pourtant, il n'en demeure pas moins que certains migrants s'arrêtent au niveau de la capitale et que d'autres franchissent plusieurs obstacles pour se retrouver à l'étranger. Seul un sous-groupe de migrants internes tenterait d'aller à l'étranger. Par ailleurs, l'importance de la migration internationale augmenterait dans les grands centres urbains devenant davantage le fait des natifs⁴(Robin, N. & Lalou R., 1997). Nous pouvons alors nous poser la question d'une reconfiguration de la migration internationale différenciée selon l'origine du migrant. Les migrants provenant de l'intérieur du pays et les natifs des centres urbains pourraient avoir des raisons ou intérêts différents dans la migration internationale. Ainsi chaque groupe aurait des caractéristiques spécifiques impliquant des dynamiques migratoires différentes.

³ OIM, *op.cit.*

⁴ Robin, N. & Lalou R. (1997, octobre). *Migrations internationales ouest-africaines. Crises et nouvelles dynamiques migratoires*. Communication présentée au XXIIIrd IUSSP General Population Conference, Beijing, Chine.

La contribution que nous voulons apporter se rapporte au cadre précis du Sénégal et plus particulièrement de la ville de Dakar. Le choix de cette ville s'explique par le fait que Dakar est un pôle de migration très important en Afrique de l'Ouest⁵ (Robin, N. et col., 1999). Elle constitue une concentration importante de migrants internes en provenance des régions puisque son accroissement résulte d'un fort exode rural, d'immigrants en provenance d'autres pays de la sous région et un tremplin pour la migration internationale. La question de recherche que nous nous posons est de savoir s'il existe une logique migratoire internationale différente pour les natifs de la ville de Dakar et pour les migrants qui proviennent des régions de l'intérieur du Sénégal?

Les raisons de la migration sont multiples et s'expliquent à plusieurs niveaux. Pour pouvoir répondre à notre question, notre propos s'articulera autour de la migration interne et internationale. Nous avons choisi de concentrer notre travail sur le niveau individuel et d'explorer les caractéristiques des migrants en effectuant une comparaison entre deux types de migrants : les migrants internationaux qui proviennent des régions de l'intérieur du pays et ceux qui proviennent de la capitale en sachant que les raisons de départ sont similaires et associés au désir de vouloir améliorer leur condition de vie et éventuellement celle de leur famille. En effet, certains individus peuvent être plus enclins à migrer que d'autres : l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le statut d'employé ou de chômeur, la situation familiale ou la détention de biens immobiliers peuvent influencer le choix de la localisation.

Pour mener à bien notre réflexion, nous allons articuler notre travail autour de trois parties. Premièrement, nous présenterons la problématique de notre étude qui comprend la position du problème, le contexte de l'étude, les hypothèses, les objectifs généraux et spécifiques de notre travail, la revue de la littérature et les concepts. Deuxièmement, nous expliquerons la méthodologie de notre travail sur laquelle nous avons basé nos résultats. Nous y exposerons les sources de données que nous utiliserons à savoir le troisième Recensement de la Population et de l'Habitat du Sénégal (RGPH-III) réalisé en 2002 et l'enquête Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) réalisée en 2008. Par la suite, nous définirons la

⁵ Robin, N., Lalou, R & Ndiaye, M. (1999). *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux: rapport national – Sénégal* (3/2000/no.12). Dakar, Luxembourg : Eurostat.

population de l'étude, les variables d'analyse et les méthodes d'analyse. Troisièmement, nous exposerons les résultats de notre analyse. Finalement nous conclurons en faisant ressortir les difficultés qui existent lorsqu'il s'agit d'analyser la migration interne et la migration internationale ensemble et les perspectives d'analyse.

PROBLEMATIQUE

2.1 POSITION DU PROBLEME

En 2005, 200 millions de migrants ont été comptés dans le monde, soit 3 % de la population de la planète. L'estimation des migrations en Afrique subsaharienne est difficile mais les chiffres permettent d'avancer que les pays de l'Afrique de l'ouest contiendraient environ 7,5 millions de migrants originaires d'un autre pays de la sous région. En comparaison, les flux en dehors du continent vers les pays développés sont minimes. En effet, les flux dirigés vers l'Amérique du Nord compte 0,39 million de migrants en provenance de l'Afrique de l'Ouest tandis qu'ils sont 0,77 million à se rendre en Europe⁶ (Gnisci, D. & Trémolières, M. ,2006). Par conséquent, la population qui migre en Afrique de l'Ouest se déplace en réalité très peu en dehors du continent.

Par ailleurs, les flux migratoires internes sont très importants en Afrique de l'Ouest. Les pays comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont des taux de migration interne de l'ordre de 62% des flux migratoires totaux, suivis par la Mauritanie (54%), le Mali et la Guinée (51%) et le Niger (47%)⁷(OIM, World Migration Report 2008). Les migrations internes restent malgré tout largement méconnues. En revanche, l'exode rural est la forme de migration la plus étudiée en Afrique de l'Ouest car il influe sur le processus d'urbanisation accéléré que connaissent la plupart des pays africains. L'Afrique de l'Ouest est actuellement une des régions où la croissance de la population urbaine est la plus rapide – même si elle reste une des régions les moins urbanisées du monde. En effet, tandis que son nombre d'habitants est passé de 88 millions à 290 millions (soit un multiplicateur de 3,3), la population urbaine s'est multipliée par 10 (de 13 millions, elle est passée à 128 millions) au cours des 45 dernières années⁸ (Gnisci, D. & Trémolières, M. ,2006).

C'est ainsi que la migration internationale et la migration interne jouent des rôles majeurs dans la répartition de la population à travers le continent. Cependant, depuis un demi-siècle,

⁶ Gnisci, D. & Trémolières, M. (2006). Les Migrations. In Bossard, L. (sous la direction de), *Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*. Paris : CEDEAO-CSAO/OCDE.

⁷ OIM, *op.cit.*

⁸ Gnisci, D. & Trémolières, M., *op.cit.*

les deux types de migration sont étudiés séparément. En effet, deux littératures différentes se côtoient depuis un demi-siècle, l'une abordant les questions de la migration interne et l'autre, celles de la migration internationale. Les recherches ne se font pas dans le même cadre, les chercheurs n'ayant pas les mêmes points de vue conceptuels, théoriques et méthodologiques et se parlant rarement entre eux ⁹(King et col., 2008). Cet état de fait est en partie justifié par la divergence des centres d'intérêts des pouvoirs politiques, ce qui influe sur les sources de financement des recherches ¹⁰(King et col., 2008).

Dès lors, les travaux sur la migration interne et internationale abordent des sujets différents. Les travaux sur la migration interne portent sur la migration intra rurale, la migration saisonnière et plus spécialement sur l'urbanisation, les conditions d'accueil et d'intégration socioprofessionnelles des migrants ¹¹(Ba, Cheikh O., 1996). Les travaux sur la migration internationale, quant à eux, s'intéressent davantage aux raisons qui poussent les individus (avec ou sans leur famille) à quitter leur terroir pour aller s'installer ailleurs et plus récemment, à l'impact des transferts financiers sur les régions d'origine.

Toutefois, la tradition de l'approche binaire migration interne/internationale dans l'étude des migrations peut être remise en cause particulièrement dans le contexte africain ¹²(Ba, Cheikh O., 1996). En effet, cette approche ne permet pas de rendre compte de la réalité migratoire dans toutes ses dimensions étant donné que les phénomènes migratoires en Afrique sont très complexes. Très peu de migrants ont eu à aller directement d'un pays d'origine à un autre pays dans lequel ils se sont installés définitivement et par conséquent, « *l'approche dualiste milieu d'origine/milieu d'accueil ne permet pas de rendre compte des étapes (chargées de*

⁹ King, R., Skeldon, R. & Villnetari, J. (2008, Juillet). *Internal and International Migration : Bridging the Theoretical Divide*. Communication présentée à la Conférence sur les théories de la migration et du changement social -IMISCOE, Oxford, Angleterre.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Ba, Cheikh. O. (1996). *Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de genre et des rapports jeunes/vieux des originaires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal*. Thèse de Doctorat de Troisième Cycle d'Anthropologie. Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

¹² *Ibid.*

significations) que le migrant a effectué tout au long de son parcours »¹³ (Ba, Cheikh O., 1996).

Un autre problème lié à cette dichotomisation migration interne/ migration internationale tient du fait que même s'il y a une délimitation de l'espace qui établit une distinction fine entre les deux types de migration, elle n'engendre pas mécaniquement des changements sociaux. En effet, comme le fait remarquer Adepoju (1984)¹⁴, certaines sociétés africaines comme les peuples des nomades continuent de circuler plus ou moins librement au-delà des frontières. D'autres travailleurs migrants frontaliers, saisonniers et temporaires, perçoivent leur déplacement comme un simple prolongement, au-delà des frontières, de la migration rurale - rurale. En outre, les frontières, tracées arbitrairement sur le sol africain, ont séparé des familles. Peut-on appeler migrant international, le membre d'une famille habitant de part et d'autre des frontières. Dans le contexte africain, le fait de traverser une frontière ne constitue donc pas une condition suffisante pour parler de migration internationale.

Les deux types de migration sont donc intrinsèquement liés, en particulier dans le contexte africain où la distinction entre migration interne et internationale est difficile à établir. Dans le cas de l'Afrique, les migrations, interne et internationale, sont complémentaires et peuvent se substituer selon les circonstances politiques et économiques¹⁵ (King et col., 2008). Ceci est, en grande partie, expliqué par l'histoire de la migration sur le sol africain. La distinction entre la migration interne et internationale dans le cadre de la circulation des individus sur le sol africain ne s'est faite qu'après les indépendances au début des années 60 et l'avènement de nombreux états-nations¹⁶ (Adepoju A., 1984).

Traditionnellement, la migration était perçue par les africains en terme de circulation à travers tout l'espace africain. C'est la compréhension de l'évolution historique des raisons de la

¹³Ba, C.O., *op.cit.*, p.33

¹⁴ Adepoju A. (1984). Les relations entre migrations internes et migrations internationales : le cas de l'Afrique. *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 36, 467-480.

¹⁵ King et al, *op.cit.*

¹⁶ Adepoju, *op.cit.*

mobilité des populations africaines qui permet de mieux appréhender les relations entre les deux types de migration. Avant la colonisation, les raisons de la migration étaient d'ordre sociopolitiques et écologiques tandis que les mouvements des populations étaient non structurés et collectifs. La colonisation a eu pour effet de diriger les populations par des mesures soit coercitives tels que les travaux forcés, soit incitatives vers des centres économiques qui correspondaient à leurs intérêts propres. Les grandes villes actuelles, espace dans lesquelles résidait l'administration coloniale, sont des ports maritimes et concentraient la plupart de leurs investissements. On peut y voir l'origine de la migration interne et plus particulièrement de l'exode rural¹⁷ (Adepoju A.,1984).

Les indépendances avec comme corollaire la mise en place de frontières et de réglementations strictes gérant l'entrée dans les états nouvellement créés ont eu pour effet d'établir une différence entre les mouvements qui se font à l'intérieur des frontières et ceux qui impliquent de les franchir.

Pour Adepoju¹⁸, les mêmes causes fondamentales sont à l'origine des deux types de migration. Ce sont les déséquilibres économiques entre deux régions d'un même pays ainsi que le niveau de développement entre pays du sud et du nord qui déterminent la direction de la migration. La migration internationale serait le prolongement de la migration interne ; la première étant privilégiée « *faute de restrictions sévères limitant l'entrée dans un pays et lorsque la circulation de l'information sur la gamme des possibilités offertes en différents lieux est à la fois rapide et efficace* »¹⁹ (Adepoju A.,1984). La différence fondamentale entre les deux types de migration se situerait alors au niveau des limitations imposées à la migration internationale tel que la mise en place des dispositifs réglementaires et des structures pour filtrer et contenir l'immigration.

Les arguments que nous venons d'évoquer nous démontrent qu'en Afrique, la migration internationale ne devrait pas être étudiée sans tenir compte de la migration interne. Etudier ces

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Adepoju, *op.cit.*, p.470

deux types de migration ensemble permettrait de mieux comprendre le phénomène de la mobilité et de la migration. D'ailleurs, selon le Rapport 2008 sur l'état de la migration dans le monde de l'OIM, cette question de l'articulation entre migration interne et migration internationale intéresse de plus en plus les décideurs politiques au niveau international. Leurs préoccupations premières, en réponse à l'augmentation du flux des migrants vers les pays du Nord, est celle de savoir si les migrants internes d'aujourd'hui seront les migrants internationaux de demain ?

Du fait de l'intérêt nouveau pour cette question, les travaux sont peu nombreux à avoir traité de ce sujet, en particulier en Afrique. Toutefois, la migration internationale y est souvent l'aboutissement d'un long processus de migration. Une des rares recherches sur cette question est celle d'Adepoju²⁰ qui observe que de nouveaux schémas se forment dans les pays de l'Afrique sub-saharienne, en particulier celui de la migration de remplacement. Dans ce nouveau modèle de migration, la migration interne viendrait combler le vide laissé par la migration internationale. En d'autres termes, les migrants en provenance des zones rurales se déplaceraient dans les zones urbaines pour travailler aux postes laissés vacants par les émigrants internationaux. Cette théorie implique un processus dans lequel la migration interne s'imbriquerait à la migration internationale.

D'autres auteurs affirment qu'à cause de la pauvreté croissante des pays en voie de développement, du sous-emploi et de plusieurs autres facteurs, une augmentation du nombre de migrants est à prévoir dont les déplacements se feraient « *d'abord des zones rurales vers les zones urbaines, puis vers d'autres pays* »²¹ (Fall & Cissé, 2007). C'est ainsi que la migration interne, des régions rurales vers les régions urbaines et plus spécialement les grands centres urbains, peut être perçue comme une simple étape dans un projet plus global de migration internationale. La ville servirait de tremplin aux migrants en provenance des zones

²⁰ Adepoju, A. (2006). Leading issues in international migration in sub-Saharan Africa. In C. Cross, D. Gelderblom, N. Roux, & J. Mafukidze (eds.), *Views on migration in Sub-Saharan Africa: proceedings of an African Migration Alliance workshop* (pp.25-47). Cape Town, Afrique du Sud: Human Sciences Research Council Press.

²¹ Fall, A.S. & Cissé, R. (2007). *Migrations internationales et pauvreté en Afrique de l'Ouest* (N°5). Dakar, Sénégal : Chronic Poverty Research Center, p.14.

rurales pour aller à l'étranger. Le processus par lequel les migrants internes iraient à l'étranger en passant par la ville serait expliqué par l'existence du secteur informel. En effet, celui-ci aurait la particularité de servir de tremplin pour les migrants qui veulent aller à l'étranger à travers les réseaux de départ en plus d'être un lieu d'accumulation des sommes nécessaires au voyage²² (Fall, A.S., 2003).

Dans le cas du Sénégal, l'Enquête Migration et Urbanisation de 1993 (EMUS) a démontré que « *l'exode rural des hommes du Sénégal n'est pas d'abord dirigé vers le milieu urbain mais à 70% vers l'étranger* »²³ (DPS, 1995). Selon cette étude, les villes du Sénégal seraient non pas des zones relais pour la migration internationale mais plutôt des points d'ancrage des migrants.

La migration sénégalaise tant interne qu'internationale est celle à laquelle nous nous intéressons dans ce travail. C'est pourquoi, il nous a paru essentiel de décrire le contexte de la migration au Sénégal. Dans la mesure où Dakar occupe une place importante dans la dynamique de ces deux types de migration au Sénégal, nous avons voulu nous attarder sur cette région et en faire notre cadre d'étude.

2.2 LE CONTEXTE DE LA MIGRATION AU SENEGAL

2.2.1 PRESENTATION GENERALE DU SENEGAL

Le Sénégal est situé à l'extrême ouest du continent africain, entre 12,5 et 16,5 degrés de latitude Nord. Il couvre une superficie de 196 712 Km². Il est limité au Nord par la République Islamique de Mauritanie et à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la République de Guinée, à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La Gambie, située entre les régions de Kaolack et de Ziguinchor, forme une enclave sur le cours inférieur du fleuve du même nom.

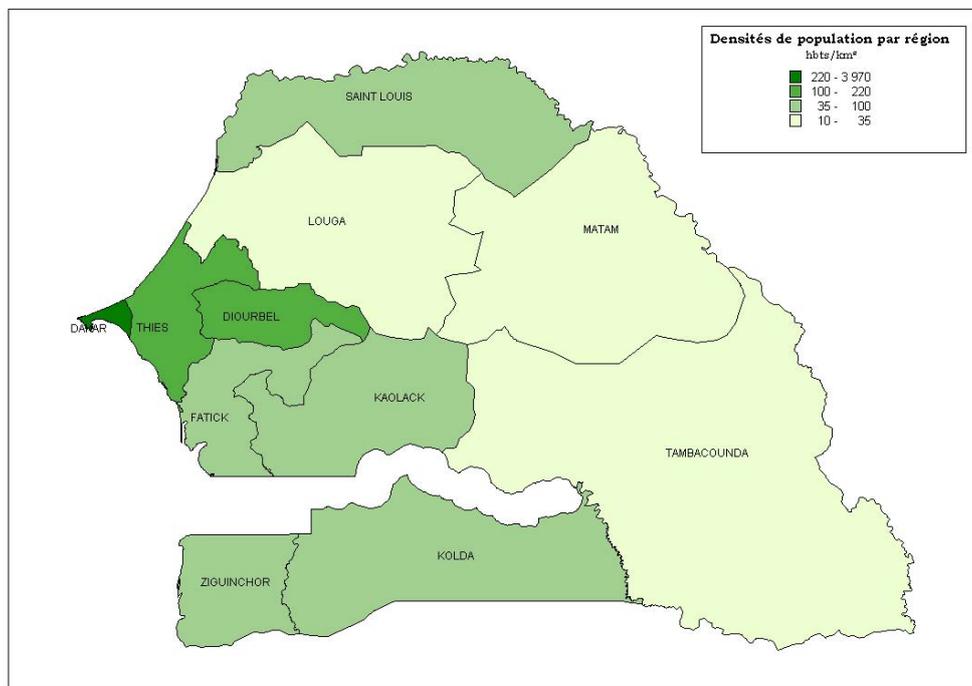
²² Fall, A.S. (2003). *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest africaine* (Cahiers de migrations internationales, no. 62F). Genève : Bureau Internationale du Travail.

²³ Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique (1995). *Rapport national : Enquête sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal (EMUS) 1993*. Dakar, Sénégal : Auteur.

D'un point de vue administratif, le Sénégal, auparavant découpé dans les onze régions suivantes : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, Saint Louis, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor, compte depuis 2008, quatorze régions. Ces nouvelles régions sont : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kédougou, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, Saint Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès, Ziguinchor.

La population du Sénégal estimée à 9 855 338 habitants au Recensement de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH-III) est inégalement répartie sur le territoire comme le montre la Figure 1. Elle est concentrée à l'Ouest du pays et au Centre, tandis que l'Est et le Nord sont faiblement peuplés. La densité de la population est de 59 habitants au km².

Figure 1: Densités de population en 2002 au Sénégal



Source: RGPH-2002

2.2.2 LA MIGRATION DANS LE CONTEXTE ECONOMIQUE

Au dernier recensement, la population résidente au Sénégal s'élevait à 9 855 338 comparativement à 6 896 808 habitants en 1988. En 2009, la population sénégalaise est

estimée à 12 171 265 habitants²⁴. Les trois recensements faits au Sénégal en 1976, 1988 et 2002 permettent de constater une légère baisse dans les taux d'accroissement intercensitaire. De 2,7% par an pour la première période intercensitaire, il est passé à 2,5% par an. Cette légère baisse est le signe que le Sénégal entre dans la première phase de sa transition démographique notée par une baisse de la natalité. En effet, L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) des femmes sénégalaises est passé de 6,6 enfants par femme en 1986 à 5,3 enfants par femme en 2005. Malgré tout, le taux de croissance de la population reste élevé et correspond à un temps de doublement de la population de 25 ans.

La population du Sénégal est aussi caractérisée par sa jeunesse. En 2002, près de la moitié des Sénégalais ont moins de 15 ans (42,8%) et plus d'un Sénégalais sur deux (54,7%) a moins de 20 ans²⁵(ANSD,2008). Malheureusement, cette jeunesse évolue dans un contexte de pauvreté et de crise dans un contexte économique marqué par la mise en place du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) et la dévaluation du Francs CFA.

Le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) a été mis en place dans les années 80. Contrairement aux attentes, il n'a pas été suivi d'une réduction effective de la pauvreté mais a plutôt été un facteur d'aggravation de la crise économique. En effet, la croissance annuelle moyenne de l'économie est estimée entre 1960 à 1993, à environ 2,7% ce qui est en deçà de l'accroissement démographique pour la même période estimée à 2,9% par an. Avec cette faible croissance, les créations d'emplois dans le secteur formel et les revenus réels par tête ont diminué, le chômage et la pauvreté ont touché de plus en plus de ménages [Nation Unies, 1996]. De plus, la libéralisation et le désengagement de l'Etat imposé par les PAS ont aggravé la vulnérabilité des exploitations agricoles familiales rurales qui n'avaient plus accès au crédit et ne bénéficiaient plus de la garantie des prix pour leurs produits²⁶(Fall & Cissé, 2007).

²⁴ Chiffres données par les projections démographiques de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

²⁵ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2008). *Situation économique et sociale du Sénégal 2007*. Dakar, Sénégal : Auteur.

²⁶ Fall, A.S. & Cissé, R., *op.cit.*

C'est ainsi que le Sénégal, considéré autrefois comme une terre d'immigration, est devenu un pays d'émigration depuis la crise économique et sociale consécutive à la mise en œuvre de l'ajustement structurel dans les années 80 et même un pays de transit pour les migrants des autres pays de l'Afrique de l'Ouest²⁷ (Ndione. et Broekhuis, 2006).

En effet, dans les années 1970 et 1980, le Sénégal par les échanges commerciaux et l'arachide, faisait partie, avec la Côte d'Ivoire et le Nigéria, des pôles de destination des migrants en provenance des autres pays africains. Les immigrants au Sénégal provenaient des pays limitrophes (Cap-Vert, Guinée, Guinée-Bissau, Mali et Mauritanie) et du Golfe du Bénin (Bénin, Côte d'Ivoire et Togo)²⁸ (Gnisci, D. & Trémolières, M., 2006). A partir des années 80, la fonction du Sénégal se transforme. De pays d'immigration, il devient pays d'émigration comme le démontre le taux annuel d'accroissement migratoire estimé à -0,3% par le REMUOA entre 1987 et 1993, signe que les sorties du Sénégal sont supérieures aux entrées²⁹ (Robin et col, 1999).

A partir de 1994, période à laquelle, le franc CFA a été dévalué, la croissance de l'économie sénégalaise connaît une évolution positive. En 2007, la croissance de l'économie s'est établie à 4,7%. Malgré tout, elle n'est pas synonyme de richesse et d'emplois même si l'incidence de la pauvreté a baissé de façon significative dans la période 1994-2002. En effet, les résultats de la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II) montrent que la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est tombée de 67,9% en 1994/95, à 57,1% en 2001/2002, chiffre qui demeure élevé. La pauvreté, toujours persistante au Sénégal, même si elle ne justifie pas à elle seule la migration, en constitue néanmoins un facteur important.

C'est ainsi que l'accélération des courants migratoires en dehors du Sénégal, processus amorcée dans les années 80, ne se termine pas avec l'amélioration de la croissance

²⁷ Robin, N. & Lalou R., *op.cit.*

²⁷Ndione, B., Broekhuis, A. (2006). *Migration internationale et développement. Points de vue et initiatives au Sénégal* (N°8). Nijmegen, Pays Bas : Radboud University, Department of Human Geography, Research group Migration and Development.

²⁸ Gnisci, D. & Trémolières, M., *op.cit.*

²⁹ Robin, N., Lalou, R & Ndiaye, M., *op.cit.*

économique du Sénégal. Au contraire, elle est suivie d'une diversification des zones de départ à partir des années 1990. L'entrée dans l'espace migratoire de nouveaux types de migrants a pour effet de reconfigurer les courants migratoires. Les migrants élargissent leurs horizons au-delà des pays traditionnels d'accueil que sont l'Afrique et l'Europe pour s'orienter vers les Etats-Unis ou l'Asie³⁰ (Ndione et Broekhuis, 2006, Robin et col, 1999).

La configuration de la migration au Sénégal a donc évolué. Auparavant de nature bipolaire, orientée vers la France et les anciennes colonies françaises d'Afrique pour des raisons historiques et linguistiques, le champ migratoire sénégalais est devenu multipolaire et fluctuant³¹ (Robin et col, 1999).

2.2.3 LA MIGRATION INTERNE AU SENEGAL

La migration interne au Sénégal est d'abord caractérisée par le système de « navétanat »³² (Ba, Cheikh O., 1996 ; Ndione, 2006). Ce système consiste en des déplacements saisonniers ayant lieu au moment de l'hivernage vers le pôle économique que constitue le bassin arachidier dans le but d'y faire des activités agricoles³³ (Ndione, 2006). La crise agricole due à une mauvaise pluviométrie dans les années 1970 affecte profondément ce système et réoriente les mouvements vers les villes.

C'est ainsi que 1970 marque une rupture dans les migrations au Sénégal, période à partir de laquelle se développent les migrations urbaines. Ces migrations de nature saisonnière se transforment parfois en migration définitive vers les centres urbains³⁴ (Ndione et Broekhuis, 2006). Ceci a pour conséquence de favoriser le développement de certaines villes secondaires

³⁰ Ndione, B., Broekhuis, A., *op.cit.*

³⁰ Robin, N., Lalou, R & Ndiaye, M., *op.cit.*

³¹ *Ibid.*

³² Ba, Cheikh O., *op.cit.*

³² Ndione, B. (2006). *Contexte local et migration : Les dynamiques migratoires internationales dans les quartiers de la ville de Kaolack (Sénégal)*. Thèse de doctorat non publiée. Université René Descartes, Paris, France.

³³ Ndione, B., *op.cit.*

³⁴ Ndione, B., Broekhuis, A., *op.cit.*

datant de la période coloniale et même de créer de nouveaux centres urbains. Les flux s'orientent davantage vers la ville de Dakar-Pikine³⁵ (Becker et Mbodj, 1994).

La répartition géographique actuelle de la population au Sénégal est en partie expliquée par ces mouvements migratoires internes. Selon le dernier recensement de 2002 (RGPH-III), 13,3% de la population de droit résident en dehors de leur région de naissance en 2002. Les régions de Dakar, de Diourbel et de Tambacounda sont celles qui bénéficient le plus des migrations internes alors que les régions de Ziguinchor, de Kaolack et de Louga sont celles qui perdent dans les échanges migratoires. En outre, le Sénégal connaît une forte concentration de la population active dans les centres urbains et plus particulièrement dans sa capitale accentuant par là une distribution inégale de sa population sur le territoire.

La macrocéphalie constitue une caractéristique majeure de l'urbanisation en Afrique. Elle se traduit par le poids écrasant d'une ville unique, généralement la capitale du pays, au détriment des autres centres urbains. Le Sénégal n'échappe pas à ce problème. En effet, le troisième recensement de la population et de l'habitat du Sénégal (RGPH-III) révèle un taux d'urbanisation de 40,7% en 2002. La région de Dakar est particulièrement touchée par ce phénomène car elle est urbanisée à plus de 95% pour une population estimée à environ 2 106 277, soit un sénégalais sur cinq.

Par ailleurs, malgré une diminution du taux d'accroissement urbain moyen annuel qui est passé de 3,9% en 1976-1988 à 3,5% en 1988-2002, l'agglomération urbaine de Dakar continue d'être alimentée par l'exode rural. L'intensification de l'urbanisation pose les problèmes de l'accès au logement, à l'emploi et d'assainissement puisque la croissance économique de Dakar ne suit pas le rythme de sa croissance démographique³⁶ (Antoine, P. et Savané, L., 1990). Un indicateur des problèmes liés à la forte urbanisation de Dakar est le

³⁵ Becker, C. & Mbodj, M. (1994). Dynamiques régionales au XXème siècle. In Y. Charbit & S. Ndiaye (sous la direction de), *La population du Sénégal* (pp. 467-486). Paris : Direction de la prévision et de la statistique/Centre d'études et de recherches sur les populations africaines et asiatiques.

³⁶ Antoine, Ph. & Savané, L. (1990). Urbanisation et migration en Afrique. In *The role of migration in African development : issues and policies for the 90s* (pp.55-81). Dakar, Sénégal: Union pour l'Étude de la Population Africaine.

taux de chômage qui, selon l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-2005), est de 16% à Dakar parmi les personnes de 10 ans et plus au sens du BIT.

Le secteur informel est devenu le seul espace d'insertion professionnelle des actifs à la recherche d'emplois. Son avantage est de rassembler les masses qui grossissent la taille des villes en Afrique de l'ouest. Cependant, ce secteur ne peut contenir à long terme les flux de main-d'œuvre urbaine. Cette situation favorise la migration vers d'autres espaces en particulier l'émigration internationale.

2.2.4 LA MIGRATION INTERNATIONALE AU DEPART DU SENEGAL

L'émigration internationale n'est pas récente mais était dévolue aux habitants de la vallée du Fleuve. En effet, les premières migrations internationales que le Sénégal a connues proviennent de la vallée du fleuve Sénégal à cause de la forte sécheresse qui a touchée cette zone dans les années 70. Par la suite, d'autres régions du Sénégal ont participé de manière croissante à la migration internationale.

Les migrations internationales au Sénégal sont importantes mais mal connues. Le dernier recensement fait en 2002 constitue avec l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM-2), les principales sources de données nationales sur l'émigration internationale récente. Leur objectif n'était pas d'étudier les migrations mais ils intègrent des modules qui permettent d'obtenir des informations sur ce phénomène. Cependant, elles sont peu exploitées ce qui a pour conséquence que ce phénomène demeure mal documenté sur le plan quantitatif. Malgré tout, le Sénégal demeure un pays dans lequel les migrations internationales constituent un fait démographique et économique majeur.

Selon l'Enquête Sénégalaise auprès des Ménages réalisée en 2001-2002 (ESAM-II), le nombre d'émigrés sénégalais est estimé à 168 953 avec une proportion de 84,4% d'hommes. L'émigration internationale qui était le fait des ruraux est devenue un phénomène urbain³⁷ (Robin N., 1997). En effet, 31,2% des Sénégalais qui émigrent sont originaires de la région de

³⁷ Robin, N. & Lalou R., *op.cit.*

Dakar et 18,4% de la région de Saint-Louis. Les émigrés provenant des villes proviennent essentiellement de Dakar qui fournit à elle seule environ 61,6% des émigrés (ESAM-II).

Les flux des émigrés internationaux étaient principalement dirigés vers les pays africains notamment la Côte d'Ivoire, le Gabon et la France jusqu'au milieu des années 80 et est historiquement liée à la circulation de main-d'œuvre qualifiée³⁸ (Robin, N. et Lalou, R. 1997). Aujourd'hui, les mouvements s'orientent de plus en plus vers d'autres pays comme l'Espagne, l'Italie et l'Amérique du Nord³⁹ (Robin, N. et Lalou, R. 1997).

De plus, le durcissement des politiques migratoires des pays traditionnels d'accueil et l'externalisation de la gestion des frontières des pays de l'espace Schengen ont eu pour conséquence que les populations cherchant à émigrer ont développé de nouvelles stratégies. C'est ainsi que l'émigration clandestine a pris ces dernières années une ampleur inégalée. Les autorités ibériques ont donné le chiffre de 14 572 individus (246 pirogues) qui ont été arrêtés entre le mois d'août et décembre 2006 aux abords des Îles Canaries.

2.3 LE CADRE D'ETUDE: LA REGION DE DAKAR⁴⁰

2.3.1 PRESENTATION DE LA REGION

La ville de Dakar, capitale nationale du Sénégal est située dans la région de Dakar. Fondée en 1846 et érigée en commune en 1857, elle est la plus ancienne des grandes villes francophones d'Afrique Noire. De 1902 à 1958, Dakar est la capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF). C'est avec les indépendances, en 1960, que Dakar devient la capitale du Sénégal, rôle précédemment joué par la ville de Saint Louis (au Nord du pays).

Par son histoire et sa position géographique, la ville de Dakar est un passage obligé pour tous les moyens de transport faisant la liaison entre l'Europe et les Amériques grâce à son port et

³⁸ Robin, N. & Lalou R., *op.cit.*

³⁹ *Ibid*

⁴⁰ Les informations que nous donnons ici sont prises, pour une large part, dans la Situation Economique et Sociale de Dakar de 2007.

son aéroport. Son vaste réseau de communication et son infrastructure très développée en fait un centre régional lui permettant de préserver son statut dans la sous région et d'occuper une place stratégique du point de vue économique et politique.

La région de Dakar est située à l'extrême ouest du pays, sur la presqu'île du Cap-Vert et a une superficie de 550 km². Cette superficie lui confère le statut de la plus petite région du Sénégal. Les quatre départements qui composent la région de Dakar sont : Dakar, Pikine, Guediawaye et Rufisque.

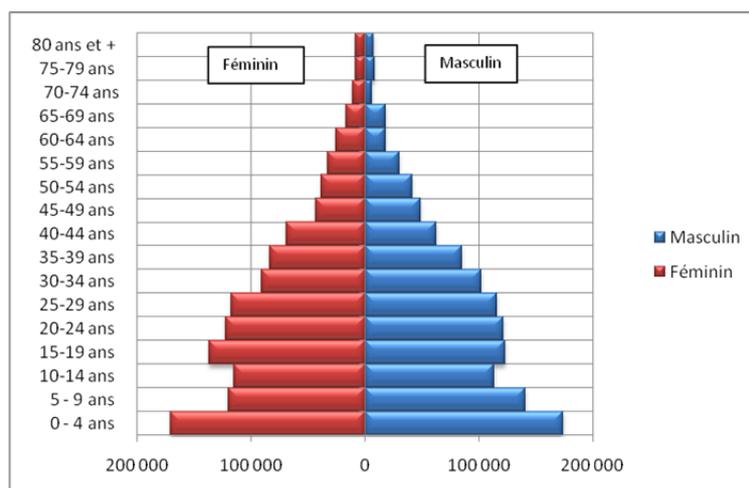
2.3.2 DEMOGRAPHIE

Constituant seulement 0,3% du territoire national, la région de Dakar abrite 22% de la population totale du pays. En effet, la population de la région de Dakar est estimée en 2007 à 2 428 155 habitants dont 50,1% de sexe masculin contre 49,9% de sexe féminin. Son poids démographique élevé en fait la région la plus densément peuplée (3964 habitants au km²).

A l'instar du pays, la région de Dakar est caractérisée par la jeunesse de sa population comme le montre la pyramide des âges de la Figure 2. En effet, près de $\frac{3}{4}$ de la population a moins de 35 ans et 45,1% de la population dakaroise a moins de 20 ans.

En revanche, la dynamique de la population de la région de Dakar se démarque de celle du Sénégal. En effet, avec un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de 3,7 enfants par femme, la région de Dakar détient le niveau de fécondité le plus bas. Il en est de même pour la mortalité puisque, les taux de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile sont respectivement de 44, 37 et 79‰ comparés aux taux nationaux qui sont de 82, 85 et 160‰. La région de Dakar est donc celle où la chance de survie des enfants est la plus élevée.

Figure 2 : Pyramide des âges de la région de Dakar en 2007



Source : SRS de Dakar à partir des projections de la population de la région de Dakar de 2002 à 2012, ANSD juin 2008

2.3.1 LA MIGRATION INTERNE VERS LA REGION DE DAKAR

La région de Dakar s'est construite à partir de la migration interne, lui conférant ainsi un statut particulier dans l'histoire de la migration interne au Sénégal.

Elle est aussi la région la plus urbanisée du Sénégal avec un taux d'urbanisation qui s'élève à 97,2% en 2007. Les seules communautés rurales qui existent dans cette région sont celle de Yenne et Sangalkam situées dans l'arrondissement de Sangalkam dans le département de Rufisque.

La croissance de la région de Dakar est grandement due à l'exode rural. Le poids démographique de la région de Dakar, anciennement appelé Cap-Vert, n'a cessé de croître au détriment des autres régions : de 14% en 1960, il est passé à 17% en 1970, puis à 19% en 1976 et enfin à 21% en 1980. Ainsi cette région qui occupait le quatrième rang du point de vue de l'effectif de la population, est devenue depuis 1979 la région la plus peuplée du pays ⁴¹(Direction de la Statistique, 1980).

⁴¹ Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Direction de la Statistique (1980). *Situation économique du Sénégal 1959-1979*. Dakar, Sénégal : Auteur.

Entre 1988 et 2002, la migration interne doit son dynamisme à la région de Dakar. En effet, le poids relatif de Dakar est près de 60 % du volume total des échanges migratoires internes en 1988 et 2002. Toutefois, à partir de 1976, l'apport des migrations internes – et de l'immigration des autres pays africains – dans la croissance de la région de Dakar tend à diminuer comme le montre les données du Tableau 1. Depuis 2002, il semble que la croissance de cette région devient le fait de la dynamique interne de sa population.

Tableau 1: Taux d'accroissement moyen par période

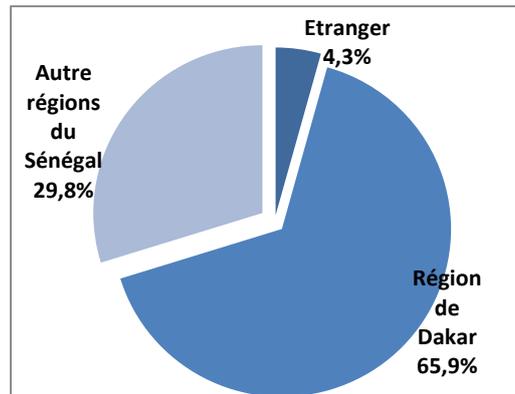
Période	1960	1976	1988	2002	2007
Population ⁴²	443 560	892 127	1 488 941	2 167 793	2 428 155
Le taux moyen d'accroissement ⁴³		5,2%	4,4%	2,7%	2,3%

L'importance de cette migration dans la région de Dakar se note d'ailleurs dans la proportion de la population résidente née en dehors de cette région. Les données du RGPH-2002 montre qu'environ 30% de la population résidant dans la région de Dakar au moment du recensement est née dans les régions de l'intérieur du Sénégal.

⁴² L'effectif de la population de 1960 est celui de la région du Cap-Vert et est donné par la Situation Economique du Sénégal de 1959 à 1979. Les données sur l'effectif de la population de 1976 à 2007 proviennent de la Situation Economique et Sociale de Dakar de 2007.

⁴³ Le taux moyen d'accroissement de la période de 1960 à 1976 est donné par la Situation Economique du Sénégal de 1959 à 1979. Les taux pour les périodes de 1976 à 2007 proviennent de la Situation Economique et Sociale de Dakar de 2007.

Figure 3 : Proportion des résidents de Dakar en 2002 selon leur région de naissance



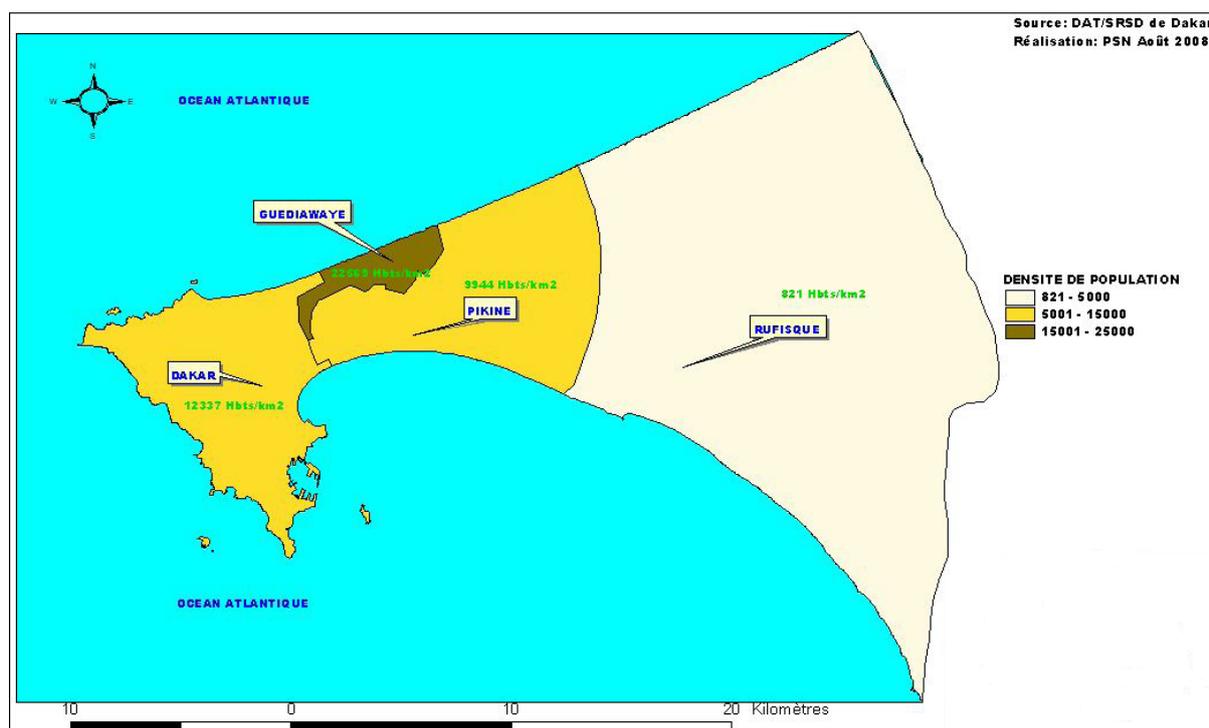
Source: RGPB-2002

Le développement de la région de Dakar s'est aussi traduit par une croissance soutenue et rapide de la population du département de Pikine. Il est, avec le département de Rufisque, le premier département d'accueil des immigrants en provenance des régions de l'intérieur du pays.

2.3.1.1 QUELQUES CONSEQUENCES DE LA MIGRATION INTERNE SUR DAKAR

Dans la région de Dakar, le département de Pikine qui compte 35,5% de la population régionale est presque aussi peuplé que celui de Dakar (39,9% de la population régionale). Les deux départements se comparent aussi du point de vue densité. En effet, la densité de population du département de Dakar est de 12 337 habitants au km² et celui de Pikine de 9 944 habitants/km². Par contre, le département de Guediawaye, du fait de sa petite superficie (12,9km²) est celui qui a la plus forte densité de population (22 569 habitants au km²). A l'opposé, le département de Rufisque avec sa très grande superficie (371,8 km²) a la plus faible densité de population de la région (821 habitants au km²).

Figure 4 : Densité de population par département dans la région de Dakar



Malgré le fait que le département de Pikine et celui de Dakar sont comparables en termes de densité et d'effectifs, des différences notables existent entre eux. Le département de Dakar concentre l'essentiel des centres administratifs et politiques ainsi que des infrastructures économiques du pays. Par contre, les départements de Pikine et de Guediawaye, considérés comme les banlieues du département de Dakar, constituent la principale zone dortoir et de recasement des personnes déplacées de ce dernier.

L'urbanisation rapide de la région de Dakar a eu comme conséquence que, même si elle concentre l'essentiel des infrastructures sociales et culturelles du pays, ces dernières restent insuffisantes pour satisfaire les besoins de l'ensemble de sa population. C'est ainsi que les maigres réserves foncières et les zones de cultures ne cessent d'être transformées en zones d'habitation à un rythme inquiétant. Les différents départements de la région sont aussi inégaux de ce point de vue. En effet, l'habitat spontané concerne davantage les départements de Pikine, Rufisque et Guediawaye. L'extension de ces constructions irrégulières, souvent de

manière anarchique, pose des problèmes d'assainissement et de santé publique ; ceci d'autant plus que ces départements sont beaucoup moins bien équipés en terme d'infrastructures.

La région de Dakar polarise les activités économiques du pays (administration, services et industrie) de telle sorte que, de sa croissance économique, dépend celle du pays. Malgré tout, depuis la crise des années 1980, la pauvreté concerne une bonne partie de sa population même si, comparativement aux autres régions, elle constitue la région la moins pauvre du pays, aussi bien au niveau des ménages que des individus. En effet, elle compte 25 % de ménages pauvres en 2005-2006, contre 42,6% pour l'ensemble du pays. Cependant, il faut noter, qu'en termes d'effectif, la région de Dakar comprend un plus grand nombre de ménages pauvres.

La région de Dakar concentre environ 80 % de l'activité industrielle du pays. Pourtant, le chômage des jeunes s'élève à Dakar à 21,7% de sa population active⁴⁴; ce qui supérieur à celui des autres villes (15,2%) et milieu rural (10,6%). Le chômage qui touche particulièrement les jeunes contraste avec leur niveau d'éducation. En effet, Dakar est une des régions qui détient un des plus haut taux de scolarisation à tous les niveaux. Son taux de scolarisation à l'élémentaire est de 123,5% et celui au moyen, de 59,8% comparativement aux taux national qui sont respectivement de 86% et de 35,9%. Ces taux de scolarisation démontrent aussi que les jeunes de la région de Dakar vont plus loin dans leurs études que dans les autres régions et donc sont relativement plus instruits.

Le taux d'urbanisation très élevée de la région de Dakar à des répercussions négatives sur les conditions de vie des ménages même si la région concentre l'essentiel des activités économiques ainsi que des infrastructures sociales et culturelles du pays.

2.3.2 LA MIGRATION INTERNATIONALE A PARTIR DE LA REGION DE DAKAR

La place de la région de Dakar dans l'histoire de la migration interne au Sénégal n'est donc plus à démontrer. Cette place lui confère un statut particulier qui provient aussi du fait qu'elle a longtemps été perçue comme une zone de transit pour l'émigration internationale. S'y

⁴⁴ La population active est l'ensemble des personnes occupés et chômeurs au sens strict du BIT

rajoute l'apparition, depuis les années 80, d'une nouvelle dynamique migratoire qui voit de nouveaux candidats à la migration internationale vers le nord parmi les natifs de cette région sous l'effet d'un chômage croissant et de la pauvreté⁴⁵ (Robin et col, 1999). C'est ainsi que Dakar, en plus de jouer un rôle clé dans la configuration des migrations au Sénégal, se révèle depuis peu comme étant la première région d'émigration du Sénégal. En effet, un quart des ménages des émigrés sénégalais partis entre 1988 et 1993 réside dans la région de Dakar⁴⁶ (Robin et col, 1999). Ce fait est confirmé par le RGPH-2002 qui montre que, comparativement aux autres régions, la région de Dakar est celle qui contribue le plus à la migration internationale. En effet, sur les 177 273 émigrés recensés au Sénégal, 27,5% proviennent de la région de Dakar (voir Tableau 1 et Figure 5).

Figure 5 : Répartition des émigrés sénégalais selon la région de résidence antérieure

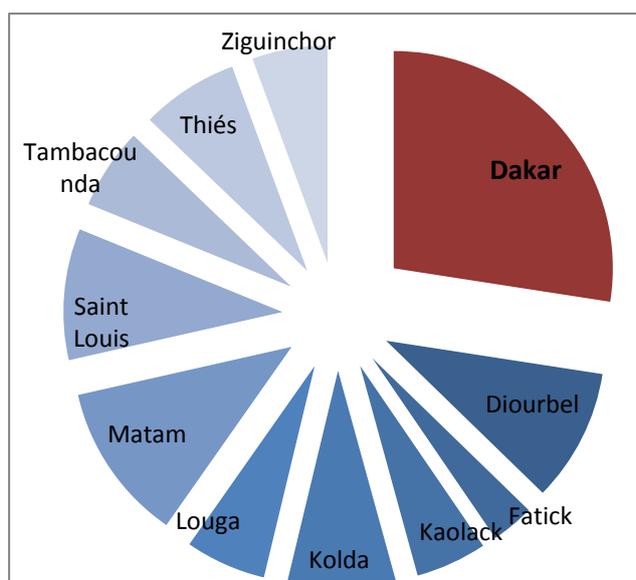


Tableau 1: Répartition des émigrés sénégalais selon la région de résidence antérieure

Région	Effectif	%
Dakar	48 669	27,5
Diourbel	17 512	9,9
Fatick	5 628	3,2
Kaolack	9 307	5,3
Kolda	14 123	8,0
Louga	10 585	6,0
Matam	20 811	11,7
Saint Louis	17 308	9,8
Tambacounda	10 684	6,0
Thiès	12 773	7,2
Ziguinchor	9 873	5,6
Total	177 273	100

Source: RGPH-2002

La dynamique migratoire propre à la région de Dakar se traduit aussi par le fait qu'elle se présente comme étant un des pôles d'émigration vers les pays du Nord. En effet, d'après les

⁴⁵ Robin, N., Lalou, R & Ndiaye, M., *op.cit.*

⁴⁶ *Ibid.*

résultats de l'enquête EMUS, les migrations survenues entre 1988 et 1993 et dirigées vers les pays hors UEMOA proviennent essentiellement des régions de Dakar (26 pour cent), de Saint-Louis (17 pour cent) et de Diourbel (13 pour cent) ⁴⁷(DPS, 1995). Cette assertion est corroborée par les données du RGPH-2002 comme le montre le Tableau 2 qui compare les pays de destination des migrants de la région de Dakar aux autres régions du Sénégal. Dans ce tableau, Dakar se distingue nettement du Sénégal par le choix des pays de destination des migrants internationaux. Là où les émigrés de l'ensemble du Sénégal choisissent l'Afrique comme première destination, les émigrés de la région de Dakar préfèrent la France. L'Amérique du Nord semble aussi être une destination intéressante pour ces derniers.

Tableau 2 : Distribution des pays de destination selon la région de résidence avant l'émigration internationale en pourcentage (%)

Pays de destination	Région de résidence avant l'émigration internationale											
	Sénégal	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tamba	Thiès	Ziguinchor
France	16,6	24,7	4,1	6,5	6,4	9,3	9,2	23,1	6,2	43,4	13,5	12,0
Espagne	7,4	7,6	8,8	9,1	6,3	16,4	14,7	0,9	2,1	10,3	7,3	3,7
Italie	19,6	23,8	50,8	11,7	21,7	1,1	48,8	4,4	6,2	1,4	29,9	2,5
Autre pays Europe	3,1	5,3	1,2	2,0	2,3	3,1	1,6	1,6	1,7	1,2	4,1	4,8
Afrique	35,5	17,2	25,7	59,4	49,7	59,9	15,0	60,2	30,7	37,1	25,9	70,1
Etats unis-Canada	6,7	13,5	5,3	3,3	7,8	2,3	2,6	4,2	4,5	1,8	5,3	2,6
Maghreb	9,4	5,5	2,5	4,9	3,7	6,4	6,9	5,0	47,8	3,7	10,4	2,9
Autres pays monde	1,8	2,4	1,6	3,0	2,0	1,4	1,2	0,6	0,9	1,1	3,5	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: RGPH-2002

Les différents éléments que nous venons d'évoquer démontrent que la région de Dakar occupe une position unique dans le paysage migratoire du Sénégal. Son urbanisation rapide s'est nourrie de la migration interne caractérisée à la fois par une immigration ancienne, résultant de l'exode rural, une migration de main d'œuvre traditionnelle originaire de la région du

⁴⁷ Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique (1995). *Rapport national : Enquête sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal (EMUS) 1993*. Dakar, Sénégal : Auteur.

Fleuve ou de la Casamance. Mais en plus, aujourd'hui, Dakar est à la fois un pôle de transit et de départ de l'émigration internationale ancienne et une région d'origine de l'émigration internationale récente⁴⁸ (Robin et col, 1999).

La migration internationale au départ de Dakar deviendrait donc le fait des natifs⁴⁹ (Robin et col. 1999, Ndione et Lalou, 2005). Le schéma de la migration internationale au niveau de la région de Dakar pourrait donc ne pas être aussi simple que celui qui voudrait qu'elle ne soit qu'une étape pour les migrants en provenance des zones rurales. Cette dernière jouerait un rôle plus important puisqu'elle est un lieu de brassage qui module les aspirations des individus selon les conditions par lesquelles et à travers lesquelles ils évoluent. De ce fait, la dynamique spécifique de cet univers déterminerait des logiques migratoires différentes qui coexisteraient. D'un côté, Dakar faciliterait l'obtention des moyens nécessaires à la migration internationale et/ou l'intégration des réseaux de migration internationale pour les migrants en provenance des régions. D'un autre côté, Dakar provoquerait une émigration lui étant propre et qui serait la conséquence d'une crise urbaine⁵⁰ (Robin et col. 1999).

2.4 HYPOTHESES

2.4.1 HYPOTHESE PRINCIPALE

Nous nous posons la question de la place de Dakar dans la dynamique migratoire sénégalaise tant interne qu'internationale. Les quelques conclusions auxquelles ont abouti certaines études⁵¹ (Robin et col. 1999, Ndione et Lalou, 2005, Antoine et col. 1995) que nous avons évoqué brièvement nous ont amené à poser notre hypothèse principale. Cette hypothèse voudrait que des schémas bien distincts coexistent à Dakar pour la migration internationale.

⁴⁸ Robin, N., Lalou, R & Ndiaye, M., *op.cit.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁴⁹ Ndione, B. et Lalou, R. (2005). *Tendances récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain : Existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba et Kaolack* (Série Midden n°1). Marseille : Laboratoire Population Environnement Développement.

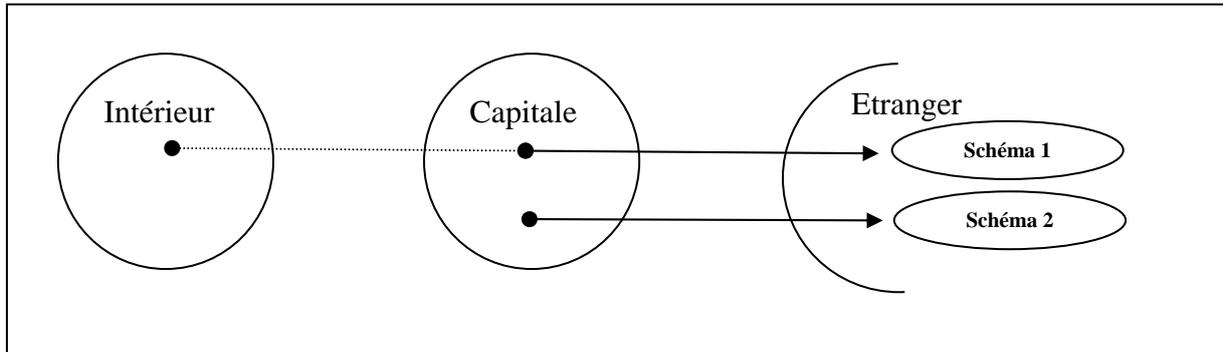
⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵¹ Ndione, B. et Lalou, R., *op.cit.*

Elle est représentée à la Figure 6, chacune des flèches représentant un schéma particulier dans la migration internationale en partance de Dakar ; l'un faisant intervenir la migration interne et l'autre non.

Figure 6 : Schéma de la migration internationale au niveau de la région de Dakar



Le schéma n°1 qui a longtemps été associé à la région de Dakar, fait référence à une migration par étape. Le migrant quitte la zone rurale et transite par la capitale pour se rendre à l'étranger. Dakar constituerait alors une simple étape, la migration interne s'inscrivant dans un projet plus global de migration internationale.

Selon le schéma n°2, le flux de migrants internationaux serait plutôt constitué des natifs de Dakar. Il se justifie par l'idée que les conditions d'insertion de certains migrants internes sont suffisantes pour que ceux-ci n'envisagent pas de poursuivre dans une migration internationale. En effet, les immigrants en provenance des zones rurales s'intégreraient mieux que les natifs dans le système économique de Dakar⁵² (Ndione et Lalou , 2005, Antoine et col. 1995). Par conséquent, la probabilité de migrer à l'international serait plus élevée pour les natifs de Dakar que pour les migrants en provenance des régions rurales⁵³ (Ndione et Lalou , 2005).

⁵² Ndione, B. et Lalou, R., *op.cit.*

⁵³ *Ibid.*

Des études empiriques ont démontré que le taux de chômage est supérieur pour les natifs des villes francophones de l'Afrique de l'ouest que pour les migrants⁵⁴ (Beauchemin et Schoumaker, 2004). Dans la ville de Dakar, il a été prouvé que les migrants ruraux et ceux de fraîche date sont ceux dont le taux de chômage est le plus bas mais aussi qu'ils se trouvent rapidement du travail. Après un an de séjour, leur taux de chômage est très faible⁵⁵ (Bocquier, 1995). La porte d'entrée des migrants dans le marché du travail dakarois serait le secteur informel dans lequel ils s'intégreraient plus facilement que les Dakarois nés en ville, vu leur niveau d'instruction plus faible⁵⁶ (Fall, Abdou Salam, 1995, Bocquier, 1995). Les réseaux sociaux d'origine communautaire dont ils bénéficient à leur arrivée favorisent leur installation dans le milieu urbain. Par la suite, l'élargissement de ces réseaux sociaux en des réseaux d'ascension sociale typiquement urbains (réseaux confrériques, regroupements d'opérateurs économiques, réseaux de commerçants) contribue à leur insertion urbaine⁵⁷ (Fall, Abdou Salam, 1995).

Ainsi, les immigrants par leur voie d'accès au milieu urbain à l'aide d'un système de réseaux s'intégreraient bien au milieu urbain. Leurs aspirations pourraient se réaliser une fois arrivés en ville et ne nécessiteraient pas forcément une poursuite dans la migration internationale.

En revanche, les aspirations des jeunes Dakarois pourraient être différentes. En effet, des recherches montrent que leur entrée dans la vie professionnelle est plus tardive⁵⁸ (Bocquier,

⁵⁴ Beauchemin, C. & Schoumaker, B. (2004). *La migration vers les grandes villes au Burkina Faso. Le développement des régions d'origine a-t-il un impact ?* (N°21). Louvain-la-Neuve, Belgique : Université Catholique de Louvain, Département des Sciences de la Population et du Développement.

⁵⁵ Bocquier, Ph. (1995). L'insertion professionnelle des jeunes à Dakar. In Ph. Antoine & A.B. Diop (sous la direction de), *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine* (pp. 123-154). Dakar : Institut Fondamental d'Afrique Noire/Institut Français de Recherche Scientifique pour le développement en Coopération.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁶ Fall, A.S. (1995). Relations à distance des migrants et réseaux d'insertion à Dakar. In Ph. Antoine & A.B. Diop (sous la direction de), *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine* (pp.257-276). Dakar : Institut Fondamental d'Afrique Noire/Institut Français de Recherche Scientifique pour le développement en Coopération.

⁵⁷ Fall, A.S., *op.cit.*

⁵⁸ Bocquier, Ph., *op.cit.*

1995). Une des explications avancées est que les jeunes Dakarais dont le niveau scolaire s'est amélioré, privilégient les emplois salariés dans le secteur moderne. Or, celui-ci connaît une crise d'embauche depuis les années 80. Cette crise économique qui affecte l'insertion sur le marché du travail des jeunes pourrait être un terreau pour l'émigration internationale.

L'émergence d'un nouveau type de migration internationale qui prendrait sa source dans la région de Dakar et se superposerait à celui déjà existant devrait avoir pour conséquence celui d'un nouveau type de migrant. Dès lors, l'étude des migrants selon leur parcours migratoire, leurs caractéristiques socio-démographiques et leurs motivations, s'avère nécessaire pour parvenir à une meilleure compréhension de ces processus migratoires qui coexisteraient et de la place qu'y tient Dakar.

2.4.2 HYPOTHESE SECONDAIRE

Nous posons en hypothèse secondaire que le profil des migrants internationaux est différent en fonction du parcours migratoire emprunté; parcours migratoire qui fait appel aux schémas que nous avons évoqués. En d'autres mots, nous postulons que le profil des émigrants internationaux différerait selon qu'ils proviennent de la ville de Dakar ou des régions ainsi que les raisons qui les poussent à aller en migration.

Selon cette hypothèse, nous définissons donc deux types de migrants :

- Le premier type de migrant que nous qualifierons de **migrants internes-internationaux** est celui que nous attribuons au premier schéma. En effet, celui-ci fait référence à une migration par étape. La population à laquelle fait appel ce type de migrant est constituée des migrants sénégalais qui ont quitté leurs régions (autre que Dakar) pour transiter par Dakar et aller à l'étranger.
- Le deuxième type de migrants, correspondant au deuxième schéma, est composé des **migrants internationaux natifs** de la région de Dakar. Parmi ces derniers, il nous a semblé important de distinguer entre les natifs du département de Dakar et ceux de la banlieue de Dakar composée des départements de Pikine, Guediawaye et Rufisque. Ce choix est déterminé par le fait que malgré le fait que ces départements soient intégrés

dans la région de Dakar, ils sont très différents du département de Dakar, surtout en termes d'infrastructures. En outre, ils constituent les premiers lieux d'accueil des immigrants en provenance des régions de l'intérieur du pays.

2.5 LES OBJECTIFS (GENERAL ET SPECIFIQUES)

Notre objectif principal est de tester l'hypothèse selon laquelle, il existe une logique migratoire internationale différente pour les natifs de la région de Dakar et ceux des autres régions du Sénégal. Dans le cadre de ce mémoire, les informations disponibles ne nous permettant pas de répondre entièrement à cette question, nous nous limiterons dans un premier temps à déterminer si le profil des émigrants internationaux diffère selon leur zone d'origine. En effet, nous considérons que répondre à cette question constitue une piste de réflexion intéressante pour des recherches ultérieures.

Les objectifs spécifiques suivants nous permettront d'atteindre notre objectif principal :

- En premier objectif spécifique, nous caractériserons les migrants internes résidant dans la région de Dakar. En atteignant cet objectif, nous espérons être éclairés sur les caractéristiques socio-démographiques des migrants qui sont venus des régions pour résider à Dakar.
- En deuxième objectif spécifique, nous dégagerons le profil des émigrés internationaux au départ de la région de Dakar en comparant les émigrés natifs de Dakar à ceux du reste du Sénégal.

2.6 REVUE DES THEORIES DE LA MIGRATION

Sujet pluridisciplinaire par excellence, la migration est étudiée par les géographes, les sociologues, les économistes, les démographes etc. Du fait de la multiplicité et de la diversité des recherches sur la migration, il n'existe pas une théorie adoptée par l'ensemble des chercheurs sur la question. Au contraire, les théories et les modèles de la migration sont multiples et se situent à diverses échelles d'analyse. Mais, malgré les méthodologies et centres

d'intérêts divergents, tous admettent une rationalité économique à la migration : les individus migrent pour améliorer leurs conditions de vie.

L'approche économique dans l'explication des migrations est celle qui est la plus partagée et la plus ancienne. De manière générale, les modèles économiques expliquant les migrations se situent sur deux niveaux : un niveau macro et un niveau micro. Les contributions macro-économiques examinent les relations existant entre les agrégats économiques et la migration. Les contributions micro-économiques, quant à elles, s'intéressent aux déterminants de la migration en terme individuel et aux caractéristiques des migrants ⁵⁹(Ba, Cheikh O., 1996 ; Domingues Dos Santos, 1999). Il faut noter que ces explications d'ordre économique se focalisent sur les éléments déclencheurs de la migration et ne visent à expliquer que la migration du travail. Plus récemment, d'autres théories ont émergé et se penchent davantage sur les raisons qui maintiennent les flux migratoires une fois que ceux-ci sont amorcés ⁶⁰(Eurostat, 2000).

2.6.1 LES THEORIES MACROECONOMIQUES

Les théories se situant à un niveau explicatif macro de la migration sont : la théorie classique de la migration de Lewis (1954), la théorie du marché du travail segmenté de Piore (1979) et celle du système mondial de Wallerstein (1974)⁶¹ (Gaselli et al, 2003).

Dans la mesure où notre travail analyse la migration à l'échelle micro, nous ne nous appesantirons pas sur ces différentes théories. Cependant, la théorie classique de Lewis étant

⁵⁹ Ba, Cheikh. O., *op.cit.*

⁵⁹ Domingues Dos Santos M. (1999). Le pouvoir équilibrant de l'émigration. *Revue française d'économie*, 14 (3), 92-127.

⁶⁰ EUROSTAT (2000). *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux : rapport comparatif* (3/2000/E/n°14). Luxembourg : Office for official publications of the European communities.

⁶¹ Gaselli, G., Vallin J. & Wunsch, G. (2003). *Démographie: analyse et synthèse Vol.4 : Les déterminants de la migration*. Paris : Institut National D'études Démographiques.

la théorie la plus ancienne à vouloir expliquer les migrations de travail⁶² (Gaselli et al, 2003), nous l'aborderons brièvement.

La théorie classique, qui découle du modèle d'économie duale de Lewis (1954), améliorée par Ranis et Fei (1961), résulte de la comparaison des secteurs agricole et industriel et de ce fait peut-être catégorisée parmi les approches macro du phénomène migratoire⁶³ (Ndione, 2006). Elle part du principe que les différences de salaires nets entre le secteur traditionnel situé en milieu rural et le secteur moderne situé en zone urbaine sont à la base des migrations. En effet, le secteur moderne absorberait le surplus de main d'œuvre du secteur traditionnel en lui offrant, en plus, un meilleur salaire. Ce serait donc l'offre et la demande de travail des différentes régions qui indiqueraient la direction des mouvements migratoires.

Selon ce modèle qui prend sa source dans l'explication de la migration rurale-urbaine en Angleterre, la migration a le pouvoir d'équilibrer le marché du travail entre la ville et les zones rurales avec comme prémisses le plein emploi⁶⁴ (Ndione, 2006). Cependant, et cela constitue une des critiques de ce modèle, l'urbanisation et l'exode rural en Afrique Subsaharienne s'est faite et se poursuit malgré un taux élevé de chômage dans les villes⁶⁵ (Lall et al, 2006).

Cette théorie mise à part, les autres théories macroéconomiques de la migration se focalisent sur l'explication des migrations internationales dans le cadre des rapports entre pays d'immigration et pays d'émigration (pays en développement)⁶⁶ (Gaselli et al, 2003 ; Ba Cheikh O., 1996).

⁶² *Ibid.*

⁶³ Ndione, B., *op.cit.*

⁶⁴ Ndione, B., *op.cit.*

⁶⁵ Lall S.V., Selod H. & Shalizi, Z. (2006). *Rural-Urban migration in Developing Countries: A survey of theoretical predictions and empirical findings* (World Bank Policy Research Working Paper No. 3915). Retrieved 11/01/2009 from <http://ssrn.com/abstract=920498>.

⁶⁶ Ba, Cheikh. O., *op.cit.*

⁶⁶ Gaselli, G., Vallin J. & Wunsch, G., *op.cit.*

2.6.2 LES THEORIES MICROECONOMIQUES

Les théories microéconomiques, quant à elles, portent à la fois sur les migrations internes et internationales puisqu'elles ne font aucune distinction entre les personnes qui migrent à l'intérieur des frontières de leur pays et celles qui se déplacent d'un pays à l'autre ⁶⁷(Gaselli et al, 2003). Cependant, la plupart d'entre elles ont été conçues pour expliquer les mouvements des populations à l'intérieur des pays ⁶⁸(King et al, 2008). Ces modèles élaborés dans le cadre de la migration interne ont par la suite été transposés à la migration internationale. Dès lors, les recherches sur la migration ont évolué de telle sorte à privilégier la migration internationale au point où le terme de migration s'est assimilé à la migration internationale faisant complètement abstraction de la migration interne⁶⁹ (King et al, 2008).

Or les deux types de migration font intervenir des situations différentes particulièrement dans le cadre des migrations SUD-NORD. Ces différences sont, en plus de la distance géographique que le migrant international doit parcourir, les nombreux obstacles à franchir tel que les démarches d'ordre administratif et l'insertion dans le pays d'origine ainsi que la distance sociale⁷⁰ (Ba, Cheikh Oumar, 1996 ; Adepoju, 1984).

L'approche microéconomique dans l'explication des déterminants de la migration trouve son origine chez Sjaastad (1962). Selon lui, la migration « est un investissement dont le migrant espère retirer des bénéfices suffisants pour compenser les coûts de son déplacement ». La décision de migrer tiendrait d'un arbitrage entre les bénéfices escomptés et les investissements à faire. Selon la théorie microéconomique de la migration, l'individu désirant migrer va prendre une décision rationnelle en comparant les conditions de travail sur les

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ King et al, *op.cit.*

⁶⁹ King et al, *op.cit.*

⁷⁰ Ba, Cheikh. O.,*op.cit.*

⁷⁰ Adepoju, *op.cit.*

marchés locaux du travail, les dotations en biens publics locaux tout en tenant compte des coûts qu'induirait une telle migration⁷¹ (Domingues Dos Santos, 1999).

2.6.2.1 LA THEORIE NEOCLASSIQUE DE LA MIGRATION

La théorie néoclassique initiée par Harris et Todaro (1970) introduit la notion de probabilité de se trouver un emploi dans le modèle plus classique de la migration formalisée par Lewis (1954) selon lequel les travailleurs se localisent dans la région où le salaire est le plus élevé. Cependant, le choix de migrer en ville ou à l'étranger se fait dans un univers incertain où la disponibilité de l'information sur les régions de localisation potentielle joue un rôle essentiel. La différence de salaire entre deux régions ne serait alors pas un élément suffisant pour expliquer la migration, d'où l'introduction par Harris et Todaro de la variable sur l'opportunité de se trouver un emploi. Par conséquent, les travailleurs émigrent des régions où les salaires et les opportunités d'emploi sont faibles vers les régions où les conditions sur le marché du travail leur semblent plus favorables⁷² (Domingues Dos Santos, 1999).

Selon ce modèle, le gain espéré, basé sur un calcul coûts/bénéfices réalisé à partir de l'information disponible, est l'élément moteur amenant l'individu à évaluer la possibilité d'effectuer une migration.

Dans le contexte africain, ce modèle a permis d'expliquer la persistance de l'exode rural malgré l'existence du chômage en région urbaine⁷³ (Ndione, 2006). En fait, les capacités d'absorption limitées de la main d'œuvre en provenance du milieu rural par le secteur formel en milieu urbain sont compensées par l'importance du secteur informel⁷⁴ (Beauchemin et Schoumaker, 2004).

⁷¹ Domingues Dos Santos M., *op.cit.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ Ndione, B., *op.cit.*

⁷⁴ Beauchemin, C. & Schoumaker, B., *op.cit.*

Cependant l'aspect purement individuel de ce modèle constitue une de ces principales lacunes dans l'explication des migrations en Afrique⁷⁵ (Ndione, 2006). En effet, «*en Afrique certains actes même individuels, sont souvent posés dans un contexte familial*» (Lutulala, 1995 : 399 cité par Ba C. Oumar, 1996). D'autres mécanismes sont en jeu comme ceux impliquant une solidarité existant entre l'individu et sa famille, sa communauté ou son village et qui font intervenir plusieurs facteurs économiques, sociaux et environnementaux⁷⁶ (Ndione et Lalou, 2005).

2.6.2.2 LA NOUVELLE ECONOMIE DES MIGRATIONS

La nouvelle économie des migrations du travail élaboré par Stark en 1980 remet en cause le principe selon lequel la migration répondrait à un arbitrage individuel basé sur les offres du marché du travail dans l'espoir de gains financiers ou de conditions de vie plus agréables. Selon cette théorie, le processus de décision est élargi à l'ensemble du groupe domestique. Les ménages ne cherchent pas seulement à maximiser leurs intérêts mais aussi à minimiser les risques en diversifiant leurs ressources économiques. L'envoi d'un ou de plusieurs membres de la famille en migration est un moyen de réduire les difficultés vécues par les ménages en l'absence d'assurances offertes par le marché rural contre les fluctuations du prix des récoltes ou la rareté des opportunités de revenus dans les zones rurales⁷⁷ (Lall et al, 2006).

L'arrangement est fait entre le migrant et le cercle familial de telle sorte que le migrant parte à la recherche d'un emploi, soutenu dans son périple par sa famille. En retour, les transferts de fonds qu'il effectue permettent à sa famille d'investir dans des nouvelles activités agricoles et d'assurer son bien-être⁷⁸ (Lall et al, 2006).

⁷⁵ Ndione, B., *op.cit.*

⁷⁶ Ndione, B. et Lalou, R., *op.cit.*

⁷⁷ Lall S.V., Selod H. & Shalizi, Z., *op.cit.*

⁷⁸ *Ibid.*

Cette théorie a permis d'apporter un éclairage nouveau sur le lien potentiel entre la migration interne et le développement rural à travers les transferts monétaires⁷⁹ (Lall et al, 2006). Toutefois, étant donné qu'elle se fonde sur le déficit des régions d'origine en institutions modernes pour expliquer les raisons qui poussent les individus à migrer, elle est plus pertinente lorsque appliquée aux flux de migrants des pays en développement vers les pays développés. En effet, dans les pays en développement, les gens peuvent difficilement s'appuyer sur les institutions locales pour diversifier leurs risques, s'assurer ou accéder au capital⁸⁰ (Gaselli et al, 2003).

Par conséquent, les différences de salaires entre régions d'origine et de destination ne suffisent pas à expliquer les raisons de la migration. De plus, les transferts monétaires, en favorisant le développement économique des régions d'origine, peut avoir l'effet de renforcer la migration. En effet, les conséquences positives de la migration sur le développement local accroissent l'intérêt des communautés ou des familles pour celle-ci comme moyen de diversification des risques⁸¹ (Gaselli et al, 2003).

C'est ainsi que la question de la perpétuation de la migration se pose malgré des contextes parfois favorables. La suite de cette revue sera consacrée à deux théories qui veulent expliquer la continuation de la migration une fois que celle-ci est lancée.

2.6.2.3 LA THEORIE DES RESEAUX

La théorie des réseaux stipule que des groupes constitués d'un ensemble de structures sociales servant à l'accueil et à l'insertion résidentielle et/ou socio professionnelle des migrants peuvent augmenter la probabilité qu'un individu migre. Ces groupes appelés réseaux sont de deux types : les réseaux permanents et institutionnalisés et les réseaux fluides. Les réseaux fluides sont des réseaux informels qui se forment au gré des rencontres selon les opportunités que rencontre le migrant. Ces réseaux ne sont pas liés à la communauté d'origine du migrant.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Gaselli, G., Vallin J. & Wunsch, G., *op.cit.*

⁸¹ *Ibid.*

Les réseaux permanents et institutionnalisés font intervenir les ressources de la communauté d'origine et reposent sur la solidarité qui unit ses membres⁸² (Ba Cheikh O., 1996).

L'importance de ces réseaux dans le processus migratoire réside dans le fait que les migrants peuvent s'appuyer sur eux pour réduire les coûts liés à la migration, qu'ils soient d'ordre financier ou psychologique. Ils constituent de ce fait un capital social sur lequel peut compter le migrant pour l'accès au travail du marché étranger. En outre, en réduisant les coûts et les risques liés à la migration, ils augmentent la probabilité de migrations ultérieures. C'est ainsi que l'existence des réseaux permettent aux flux migratoires de se maintenir même si les raisons qui ont initiés ces mouvements ne sont plus actuelles.

Un autre aspect lié au réseau migratoire, c'est qu'une fois installé et renforcé par le maintien des solidarités entre migrants et lieux d'origine, il permet au flux des migrants de s'étendre à d'autres couches de la société moins enclines à migrer dans des circonstances de coûts migratoires élevés. C'est ainsi que la communauté des migrants se transforme pour ressembler de plus en plus à la communauté d'origine⁸³ (Gaselli et al, 2003) ce qui, à contrecoup, permet d'entretenir la migration.

Les réseaux permettent donc au flux migratoire de se maintenir mais leurs fonctions divergent selon que les flux sont internes ou externes, selon qu'ils se situent en amont ou en aval du processus. En effet, leur fonction étant de réduire les coûts induits par la migration et ceux-ci augmentant avec la distance, ils devraient intervenir différemment dans le cadre de la migration interne ou internationale (surtout sud-nord). Dans le cadre de la migration interne, ils peuvent se positionner comme un tremplin pour la migration internationale⁸⁴ (Fall, 2003).

2.6.2.4 LA THEORIE DES CAUSES CUMULATIVES

Une fois lancé et entretenu par les réseaux, le processus de migration transforme les conditions économiques et sociales à la fois sur le lieu d'origine et sur le lieu de destination.

⁸² Ba, Cheikh. O., *op.cit.*

⁸³ Gaselli, G., Vallin J. & Wunsch, G., *op.cit.*

⁸⁴ Fall, A.S., *op.cit.*

Sur le lieu d'origine, les migrations entraînent des modifications sur le contexte économique et partant, sur le contexte social dans lequel s'élaborent des stratégies migratoires. Les décisions de migrations prises dans un tel contexte augmentent les probabilités de migrations supplémentaires en créant un stock potentiel de candidats à la migration (Myrdal, 1957).

La théorie des causes cumulatives veut expliquer comment la migration est un processus qui s'auto-perpétue. Au début du processus de migration, les impacts de la migration sont faibles, n'induisant pas un sentiment profond de frustration. Mais les transferts de fonds et les investissements faits par les migrants dans la région d'origine, en transformant les structures sociales et économiques, ont pour effet d'accroître les inégalités et de renforcer le désir de ceux qui sont restés sur place dans la migration⁸⁵ (Ndione, 2006). C'est ainsi qu'une culture de la migration se crée au point d'instaurer un changement culturel dans certains groupes et de faire des migrations un rite de passage.

L'intérêt de cette théorie est qu'elle permet de comprendre pourquoi les mouvements migratoires internationaux persistent malgré la difficulté d'intégration des migrants et des conditions d'entrée dans les pays d'accueil⁸⁶ (Ndione, 2006).

2.7 ANALYSE CONCEPTUELLE

La migration est étudiée par les chercheurs de toutes les disciplines des sciences sociales, ce qui a pour conséquence de multiplier les approches dans sa définition et sa conceptualisation. L'approche pluridisciplinaire de la migration en fait un concept multidimensionnel qu'il est nécessaire de définir afin de mieux organiser notre réflexion.

En plus du concept de migration, nous définirons des concepts qui lui sont dérivés et que nous utilisons dans ce travail : la migration internationale, la migration interne et le migrant.

⁸⁵ Ndione, B., *op.cit.*

⁸⁶ Ndione, B., *op.cit.*

2.7.1 LA MIGRATION

Nous pouvons trouver une définition qui concilie les différentes conceptions de la migration dans le Glossaire de la migration de 2007 de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Selon ce glossaire **la migration** est « *le déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées* ».

La migration fait à la fois appel à la dimension temporelle et spatiale. Ces deux dimensions sont intrinsèquement liées. En effet, le mouvement dans l'espace qu'elle opère ne peut être qualifié de migration que s'il est fait sur une durée bien déterminée. Toute la difficulté de conceptualiser la migration réside non seulement dans la détermination de la distance parcourue et de la durée minimum, mais aussi dans l'intention qui motive ce déplacement. En effet, comment faire la différence entre un long séjour touristique dans un pays différent et une migration.

La dimension temporelle fait référence à la notion de durée de la migration mesurée par le temps écoulé depuis le changement de résidence. Dans de nombreuses enquêtes démographiques, il est généralement retenu que cette durée est d'au moins six mois pour qu'il y ait migration. Cependant, d'autres auteurs réduisent cette durée à 3 mois⁸⁷ (Ba Cheikh, 1995 ; OIM, 2007 ; Guilмото, 1997). C'est ainsi qu'il est possible de distinguer entre la migration de courte durée (plus de 3 mois à moins d'un an) et celle de longue durée (au minimum un an).

⁸⁷ Ba, Cheikh. O., *op.cit.*

⁸⁷ OIM, *op.cit.*

⁸⁷ Guilмото, Ch. Z. (1997). *Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants*. Paris : Centre français sur la population et le développement.

La dimension spatiale de la migration fait intervenir la notion de déplacement et de résidence. L'espace fait référence à un changement de résidence, entendu par un changement de localité (village ou ville) qui représente en fait la plus petite entité géographique du pays. Le migrant se déplace d'un lieu d'origine à un autre lieu et de ce fait, quitte sa résidence habituelle. La résidence habituelle d'un migrant est le lieu dans lequel il vit habituellement pendant une période minimum, conventionnellement fixée à 6 mois. Par conséquent, dépendamment de la durée de la migration, le migrant peut soit changer de résidence habituelle ou tout simplement la quitter temporairement. De plus, l'espace géographique d'où part le mouvement migratoire et dans lequel il s'inscrit en détermine le type. Il peut s'agir de migration internationale lorsque le mouvement se fait au-delà de l'espace national ou de migration interne lorsqu'il se fait au sein de cet espace.

Vu la complexité de la migration, il est important de préciser le type de migration à l'étude car cela suppose des choix méthodologiques différents particulièrement lorsqu'il s'agit de comparer la migration interne à la migration internationale. Ceci est d'autant plus important que pour certains auteurs, la distance, les différences socio-économiques et les barrières sont souvent plus appropriées que des frontières nationales pour classer les mouvements migratoires. En effet, dans certains pays africains de petite superficie, la migration internationale qui se fait sur de courte distance pourrait constituer dans d'autres pays une migration interne⁸⁸ (Adepoju, 1984).

2.7.1.1 LA MIGRATION INTERNATIONALE

La Migration internationale est définie comme « *le mouvement de personnes qui quittent leur pays d'origine ou de résidence habituelle pour s'établir de manière permanente ou temporaire dans un autre pays. Une frontière internationale est par conséquent franchie* » (OIM, 2007).

Définie aussi simplement, la migration internationale n'en ait pas moins complexe. De fait, la migration internationale qui se fait dans les pays transfrontaliers du pays d'origine n'a pas les

⁸⁸ Adepoju, *op.cit.*

mêmes implications et n'occasionne pas les mêmes coûts que celle qui se fait dans des pays plus lointains ⁸⁹(Ba, Cheikh, 1996). Il s'agit donc de distinguer entre la migration internationale SUD-SUD⁹⁰ et SUD-NORD⁹¹ ; et pour les migrations SUD-SUD, entre les migrations transfrontalières et les autres.

Dans ce travail, la définition de la migration internationale que nous prendrons sera la définition usuelle qui veut que la migration internationale concerne le mouvement d'individus où il y a franchissement des frontières internationales. Par contre, nous nous limiterons à l'étude de la migration internationale en partance d'un même endroit qui est la capitale de Dakar ; ce qui exclut de facto les amalgames sur les mouvements internationaux.

2.7.1.2 LA MIGRATION INTERNE

La Migration interne est le « *mouvement de personnes d'une région d'un pays à une autre afin d'y établir une nouvelle résidence. Cette migration peut être provisoire ou permanente. Les migrants internes se déplacent mais restent dans leur pays d'origine* »⁹² (OIM, 2007).

La migration interne, tout comme la migration internationale, est un phénomène complexe, en particulier en Afrique, du fait de sa diversification. En effet, elle peut être rurale-rurale, rurale-urbaine, urbaine-urbaine ou urbaine-rurale. Ces quatre types de migration interne peuvent être périodiques, saisonniers, de longue durée ou définitifs⁹³ (Oucho & Gould, 1993).

⁸⁹ Ba, Cheikh. O., *op.cit.*

⁹⁰ La migration SUD-SUD concerne les mouvements migratoires qui se font des pays du SUD vers les pays du SUD. Dans le cas précis de l'Afrique, ce sont les migrations qui se font entre pays africains. Lorsque cette migration se fait entre deux pays limitrophes par des populations qui habitent dans les zones frontières, nous parlons de migrations transfrontalières.

⁹¹ La migration SUD-NORD concerne les mouvements migratoires qui se font des pays du SUD vers les pays du NORD. Par exemple, la migration du Sénégal vers la France est considérée comme étant une migration SUD-NORD.

⁹² OIM, *op.cit.*

⁹³ Oucho J.O. & Gould W.T.S. (1993). Internal migration, urbanization, and population distribution. In Karen A. Foote, Kenneth H. Hill, and Linda G. Martin (eds.), *Demographic Change in Sub-Saharan Africa* (pp.256-289). Washington, D.C.: National Academy Press.

Les mouvements périodiques sont souvent de courte durée tandis que les mouvements saisonniers ont un rythme annuel régulier. Ils prédominent en Afrique de l'Ouest surtout en période d'hivernage et chez les nomades. La différence entre la migration de longue durée et définitive tient dans l'espoir d'un retour pour la première. L'exode rural est la migration interne qui a le plus d'incidence sur l'économie d'un pays car elle entraîne une forte urbanisation.

Dans le cas de notre recherche, nous nous concentrerons sur la migration des individus des régions de l'intérieur du Sénégal vers la région de Dakar.

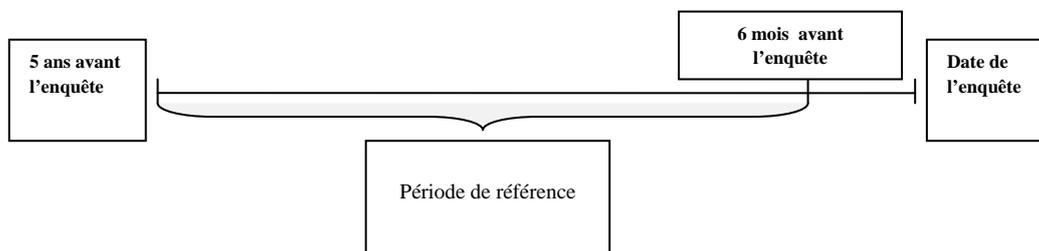
2.7.2 LE MIGRANT

Après avoir brossé le concept de migration, il nous faut définir le concept de migrant. La définition du migrant donnée par l'OIM (2007) est la suivante : « **Migrant** : *Ce terme s'applique habituellement lorsque la décision d'émigrer est prise librement par l'individu concerné, pour des raisons de convenance personnelle et sans intervention d'un facteur contraignant externe. Ce terme s'applique donc aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille* ».

Si ce concept décrit clairement le migrant comme un individu qui a effectué une migration, il n'explique pas comment le caractériser en vue d'analyses statistiques. Les enquêtes démographiques auprès des ménages définissent les migrants de manière concrète. Cependant ces concepts diffèrent parfois selon les enquêtes en fonction des objectifs recherchés. C'est le cas notamment des enquêtes que nous utilisons dans notre travail. Aussi, nous présenterons les concepts des migrants tels que définis dans le Recensement de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH-2002) et dans l'Enquête Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) réalisée en 2008 au Sénégal. Le concept utilisé dans le RGPH-2002 est le même que celui des enquêtes démographiques nationales mais diffère de celui de l'enquête MAFE. En outre, le migrant international et le migrant interne sont identifiés par des méthodologies différentes.

2.7.2.1 LE MIGRANT TEL QUE DEFINI DANS LE RGPH-2002

Dans le RGPH-2002, le migrant international ou encore l'émigrant est le migrant qui a quitté son pays d'origine (le Sénégal) pour s'installer à l'étranger au cours des cinq années précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage et qui y demeure encore. Le lieu de résidence antérieur de l'émigré est le ménage enquêté déterminant ainsi son lieu d'origine. Or, ce lieu ainsi spécifié n'est que le dernier point de départ du migrant et non pas forcément la région dans laquelle il est né ou dans laquelle il s'était établi durablement ou tout simplement son véritable lieu d'origine. De plus, les émigrations ne concernent que les sorties du ménage de six mois et plus. Le schéma suivant permet de mieux saisir la période concernée.



Cette mesure ne permet d'obtenir des informations que sur la migration actuelle récente, ce qui sous-estime le nombre de migrants internationaux mais aussi le nombre de migrations. En effet, la période de référence de 5 ans exclut toutes les migrations qui ont lieu dans un passé plus lointain. En outre, la migration est un phénomène renouvelable. Mais les migrants qui ont eu à quitter leur pays dans la période de référence de 5 ans et qui ont eu à faire plusieurs allers-retours ne sont pas comptabilisés ; d'où une sous-estimation des migrations.

Par ailleurs, il existe un risque de double compte des migrants dans la mesure où ceux-ci peuvent avoir fait des escales suffisamment longues dans d'autres ménages pour en être considéré membres. Le recensement se voulant exhaustif, ces migrants peuvent avoir été comptabilisés à ces différents endroits.

Contrairement à la migration internationale où l'information concernant le migrant international est recueillie auprès du ménage dont il était membre avant sa migration, le migrant interne est identifié comme tel dans son nouveau lieu de résidence habituel à partir des informations sur son lieu de naissance ou son lieu de résidence antérieure. Dans le cas où

le lieu de résidence au moment du recensement est différent du lieu de naissance de l'individu, celui-ci est qualifié de **migrant interne durée de vie**. Ils sont appelés ainsi car à un moment ou à un autre de leur vie, ils ont eu à effectuer une migration. Autrement, si des informations sont disponibles sur le lieu de résidence antérieure, pour une période de référence habituellement fixée à 5 ans, le migrant est qualifié de **migrant interne récent**.

2.7.2.2 LE MIGRANT TEL QUE DEFINI DANS L'ENQUETE MAFE

Dans l'enquête MAFE, un migrant international est celui qui est resté au moins un an à l'étranger, qu'il y soit encore ou de retour. C'est ainsi que le concept de la migration tel qu'il est défini dans cette enquête ne se limite pas à la connaissance des migrants récents mais de tous ceux qui ont effectué une migration à un moment donné de leur vie. Cette définition du concept du migrant permet de mesurer plus justement le flux des migrants au départ d'une région. Elle permet aussi de rechercher des informations pour une période de référence donnée comme, par exemple, sur les 5 années précédant l'enquête.

Cependant, il est presque impossible de connaître le lieu d'origine du migrant. En effet, les émigrés identifiés par cette enquête sont composés d'individus connus du ménage pour avoir migré et qui sont en contact régulier avec ce dernier dans les 12 mois précédant l'enquête. La résidence antérieure de ces migrants n'est pas forcément le ménage enquêté. Il est donc difficile de dire quel est le point de départ de l'émigré. Seul son lieu de naissance donne une indication de son lieu d'origine.

De la même façon que dans les enquêtes démographiques et les recensements, le migrant interne est caractérisé dans l'enquête ménage MAFE par rapport à son lieu de naissance.

C'est ainsi que les informations disponibles de l'enquête MAFE permettent d'étudier les migrants durée de vie, qu'ils soient internationaux ou internes.

Pour les besoins de notre recherche, nous définirons le migrant comme un individu qui a eu à changer de résidence pour une période minimum d'un an. Le migrant interne est donc celui qui vit dans un autre lieu que son lieu de naissance tandis que le migrant international est celui qui réside à l'étranger.

METHODOLOGIE

3.1 LES SOURCES DE DONNEES

La difficulté de notre travail provient de la différence de méthodologie dans l'étude des migrations interne et internationale et partant, de la caractérisation des deux types de migrants. C'est pourquoi, nous avons préféré associer chaque source de données à un objectif spécifique. Le RGPH-2002 servira de base pour le premier objectif et l'enquête MAFE sera utilisée pour le deuxième objectif.

Nous présentons ici ces deux sources de données.

3.1.1 LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU SENEGAL

Par leur définition, les trois recensements nationaux réalisés au Sénégal en 1976, 1988 et 2002 avaient pour principaux objectifs de faire une « photographie » de la population. Par conséquent, les informations recherchées par ces recensements ont d'abord porté sur les données démographiques de base comme l'âge et le sexe des individus. Par la suite, les questionnaires se sont étoffés à chaque nouveau recensement, intégrant certaines questions qui ont favorisé une meilleure prise en compte de la question des migrations.

Les informations relatives à la migration qu'il est possible d'obtenir à partir des deux premiers recensements portent sur la migration interne et l'immigration. C'est ainsi qu'à partir des données du recensement de 1976, il est possible d'étudier les **migrations durée de vie** en croisant le lieu de naissance de la population avec son lieu de résidence au moment de la collecte. Ceci permet d'obtenir pour chaque région, le flux des immigrants en provenance de chacune des autres régions. Le recensement de 1988, en plus du lieu de naissance, a introduit une autre question sur le lieu de résidence 5 ans avant la date du recensement. Cet ajout a permis d'analyser la migration interne récente et l'immigration récente sur l'ensemble des régions du Sénégal.

Les données de ces deux recensements ne permettent d'évaluer ni le stock ni le flux des émigrants sénégalais internationaux. Pour obtenir ces informations, il fallait se fier aux recensements et données de l'état civil des autres pays. La qualité de ces données étaient

incertaines et ne permettaient pas d'étudier l'émigration de manière satisfaisante ⁹⁴(Pison et col., 1998).

Le recensement de la population et de l'habitat du Sénégal de 2002, en plus des informations acquises sur les migrations internes, a innové en intégrant un module spécifique sur l'émigration internationale. L'objectif visé était de mesurer l'ampleur de l'émigration au cours des 5 dernières années.

Ce module est intégré au questionnaire principal. Pour chaque ménage, l'enquêteur devait enregistrer les prénoms et noms des membres du ménage ayant quitté le Sénégal pour un pays étranger au cours des 5 années précédant la collecte et qui y demeuraient encore. Dans le cas où le ménage ne « possédait » pas de migrants, les questions ne lui étaient pas adressées.

Les questions posées aux membres des ménages « migrant » ont porté sur :

- Le sexe du migrant ;
- L'âge atteint par le migrant au moment du départ ;
- Le lien de parenté du migrant avec le CM ;
- Le pays de destination du migrant ;
- Le principal motif d'émigration.

L'avantage majeur de ce module sur l'émigration internationale dans le questionnaire du recensement est celui de l'exhaustivité de l'information sur l'ensemble du Sénégal puisque tous les ménages sénégalais ont été interrogés, du moins en théorie. De ce fait, il est possible d'effectuer des analyses à différentes échelles qu'elle soit nationale, régionale, départementale ou locale. Cependant, le nombre limité de questions concernant les migrants réduit les possibilités d'analyse. A titre d'exemple, aucune variable ne renseigne sur le niveau d'instruction des migrants.

⁹⁴ Pison, G., Hill, K., Cohen, B. & Foote, K. A. (1998). *Les changements démographiques au Sénégal*. Paris : Institut National d'Etudes Démographiques.

Ce module permet aussi d'estimer les flux des migrants entre les années 1997 et 2002. Toutefois cette estimation n'est que partielle car elle ne donne pas le nombre de migrants en circulation vers l'étranger dans ces cinq années. En effet, seuls les départs (et non les retours) sont connus et de ces départs, un seul est comptabilisé par migrant. Ces estimations permettent d'établir une cartographie des flux des migrants sénégalais selon leur zone d'origine et leur zone de destination mais uniquement pour la migration récente. Cela constitue une limite puisque l'information n'est disponible que pour une période déterminée. De plus, les données ne permettent d'estimer que les flux des émigrants durant une période mais pas leur stock dans les zones de destination. Une autre limite dont nous avons déjà parlé plus haut concerne les risques de double-compte. En effet, un même migrant, surtout dans le cas de la migration par étape, peut être déclaré par plusieurs ménages.

3.1.2 L'ENQUETE MIGRATIONS ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE

L'enquête Migrations entre l'Afrique et l'Europe, réalisée en 2008, avait pour objectif général de fournir des données quantitatives pouvant permettre de mieux appréhender les migrations entre l'Afrique et l'Europe.

D'autres enquêtes réalisées au Sénégal ont eu l'ambition de fournir des données sur la migration internationale⁹⁵. Mais l'enquête MAFE est la source de données sur les migrations à la fois la plus récente et la plus complète.

En effet, les objectifs de l'ESAM-II et de l'enquête 1-2-3 n'étant pas d'étudier la migration, des questions abordant ce phénomène ont été introduites dans des modules complémentaires. Ces questions, à l'image du recensement de 2002, sont en nombre limité et ne permettent que d'avoir un aperçu de la migration. C'est ainsi que nous avons privilégié l'enquête MAFE dont le but était d'étudier la migration « sous toute ces coutures ».

⁹⁵ Ces enquêtes sont : l'enquête migrations et urbanisation au Sénégal réalisée en 1993 (EMUS-1993) qui couvre l'ensemble du Sénégal; l'enquête 1-2-3 réalisée en 2002 qui couvre l'agglomération urbaine de Dakar et l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages réalisée en 2004 (ESAM-II) qui couvre l'ensemble du Sénégal.

En revanche, l'EMUS est certainement la source de données sur la migration sénégalaise la plus complète à ce jour. En effet, elle couvre non seulement l'ensemble du Sénégal mais fournit des informations consistantes sur les volumes, les formes et les directions des migrations internes ainsi que les migrations internationales. Cependant, ces informations datent de 16 ans et ne sont plus pertinentes dans le cadre actuel de notre recherche. L'enquête MAFE semble être ici encore un bon choix, dans la mesure où les données sont très récentes.

3.1.2.1 PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DE L'ENQUETE MAFE

L'objectif principal de l'enquête MAFE étant d'étudier les migrations internationales entre l'Afrique et l'Europe, l'échantillon qui a été construit est un échantillon transnational couvrant à la fois le Sénégal et les trois principaux pays de destination des Sénégalais (France, Italie, Espagne). L'enquête recourt à deux questionnaires : un questionnaire ménage et un questionnaire biographique. Le questionnaire ménage a été utilisé uniquement au Sénégal. Le même questionnaire biographique a été administré aux individus sélectionnés dans les quatre pays.

Les méthodes d'échantillonnage ont été différentes selon les zones. Étant donné que notre recherche se concentre sur le Sénégal, nous allons exposer ici la méthode d'échantillonnage et les outils de collecte spécifiques à cette zone.

3.1.2.1.1 LE TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON AU SÉNÉGAL

La base de sondage qui a permis de construire l'échantillon au Sénégal est constituée de la liste de districts de recensement (DR) du RGPH-2002. Les DR constituent habituellement l'unité primaire dans les enquêtes auprès des ménages réalisées au Sénégal. La taille des DR est théoriquement de 100 ménages en milieu urbain et de 80 ménages en milieu rural. Toutefois, elle a évolué depuis la dernière cartographie ayant permis leur constitution. Par conséquent, au moment de faire l'enquête, leur taille pouvait varier de 30 à 200 ménages.

Le tirage de l'échantillon a été réalisé en trois étapes.

Lors de la première étape, il a été procédé au tirage des unités primaires (les DR); ce qui constitue le tirage au premier degré. Pour ce faire, les DR de la région de Dakar ont été répartis en 10 strates de taille égale selon la proportion de ménages migrants qu'ils contenaient; information calculée à partir des données sur l'émigration internationale du RGPH de 2002. Une fois les strates constituées, le tirage a été fait sur deux critères. Le premier a été de tirer 60 DR en donnant l'avantage aux DR dans les strates à forte prévalence migratoire. Le deuxième a été de tirer les DR à l'intérieur de chaque strate avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménage migrants qu'ils comportaient.

Cette méthode de tirage a permis de disposer du nombre de ménages requis réparti uniformément dans la région de Dakar tout en favorisant une plus forte représentation des ménages migrants. Dans chaque grappe ainsi tirée, la liste des ménages issue du dernier RGPH-2002 a été actualisée, pour servir de base de sondage au second degré.

La deuxième étape consistait à tirer les unités secondaires : les ménages. C'est ainsi que lors du tirage au second degré, 22 ménages par DR ont été sélectionnés aléatoirement, selon une nouvelle stratification basée sur le statut du ménage (migrant, non migrant).

Lors de la collecte, les ménages qui n'ont pas été trouvés sur le terrain ou qui refusaient de répondre n'ont pas été remplacés; ceci pour faciliter par la suite le calcul des pondérations. Le choix de tirer 22 ménages visait en fait, l'obtention de 20 ménages éligibles par DR. L'échantillon total devait donc être de 1 200 ménages sur la région de Dakar. Lors de la collecte, le taux de refus a été supérieur à celui escompté; ce qui a donné un échantillon final de 1 140 ménages sur l'ensemble du territoire régional de Dakar.

Pour chaque ménage, les informations sur les caractéristiques de tous les membres du ménage et des migrants déclarés par le ménage ont été collectées. C'est ainsi que l'échantillon des individus pour lesquels les informations ont été collectées auprès des ménages est constitué par :

- des non-migrants (des individus n'ayant jamais quitté le Sénégal);
- des migrants (des individus résidant en Europe au moment de l'enquête);

- des migrants de retour (des individus ayant migré hors du Sénégal pour une période d'au moins un an et qui sont revenus au Sénégal).

En troisième lieu, un autre échantillon d'individus a été constitué pour le volet biographique de l'enquête. Des individus ont été tirés aléatoirement dans les ménages à raison d'un individu par ménage tandis que les migrants de retour ont été systématiquement sélectionnés. Nous ne nous attarderons pas dessus puisque notre recherche se base sur les informations obtenues auprès des ménages.

3.1.2.1.2 LES OUTILS DE COLLECTE

Deux questionnaires ont été conçus pour obtenir des informations auprès de chaque cible. Ce sont :

- un questionnaire ménage qui permet de restituer la composition et les caractéristiques des membres du ménage et des migrants déclarés par ceux-ci, le niveau d'équipement et l'environnement social des ménages;
- un questionnaire biographique qui permet de recueillir des informations détaillées sur les caractéristiques démographiques des enquêtés, sur leur parcours résidentiel, leur vie professionnelle et scolaire, sur leur vie matrimoniale, sur les transferts financiers des migrants vers leurs familles d'origine, etc.

Le questionnaire ménage est celui que nous exploiterons dans le cadre de notre travail. En effet, il contient des informations pertinentes que nous pouvons exploiter dans un premier temps. Le questionnaire biographique est plus complet mais l'enquête étant très récente, les données ne sont pas encore disponibles. Toutefois, il sera très intéressant d'exploiter ces données dans un travail ultérieur.

Le questionnaire ménage a été administré au chef du ménage (CM) ou, à défaut, à un autre membre du ménage sachant répondre. Ce dernier devait répondre à toutes les questions concernant les individus visés par le questionnaire ménage qui sont :

- les membres du ménage;

- les enfants du CM qui ne vivent pas dans le ménage soit, parce qu'ils vivent ailleurs au Sénégal, qu'ils vivent à l'étranger ou qu'ils sont décédés;
- les conjoints des membres du ménage qui vivent à l'étranger;
- les autres parents du CM ou de son conjoint qui vivent à l'étranger et qui ont eu des contacts réguliers avec le ménage durant les 12 mois précédents l'enquête.

Le module A et le module B du questionnaire contiennent les questions que nous exploiterons lors de nos analyses. Certaines de ces questions portent sur les caractéristiques socio-démographiques de chaque individu cité précédemment qu'il vive ou non avec le CM tel que le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction, l'ethnie, le statut par rapport à l'emploi. D'autres portent sur l'expérience de la première migration aussi bien des individus vivant actuellement à l'étranger que de ceux résidant au Sénégal au moment de l'enquête. Pour ceux vivant actuellement à l'étranger, le pays actuel de résidence est demandé. Des questions sur le lieu de naissance permettent d'identifier l'origine des individus migrants ou non.

3.1.2.2 LIMITES DE L'ENQUÊTE MAFE

L'enquête MAFE possède quelques limites qu'il est essentiel de passer en revue et que nous pèserons face à ses avantages. Nous invoquerons chacune des limites qui se posent dans le cadre de notre étude.

A- L'enquête MAFE est limitée à Dakar

Dans le but de comparer les migrants internationaux natifs de la ville de Dakar à ceux des autres régions du Sénégal, le fait que l'échantillon de l'enquête MAFE soit limité à la région de Dakar constitue un inconvénient majeur. Cependant, cet inconvénient est à relativiser compte tenu de ce que nous voulons mesurer. En effet, les profils auxquels font référence nos hypothèses ne font pas appel aux mêmes méthodologies de mesure et d'analyse.

C'est ainsi que les choix méthodologiques de l'enquête ménage MAFE sont mieux adaptés pour appréhender le profil des migrants natifs de la région de Dakar que celui des migrants internes-internationaux.

En effet, l'enquête MAFE en se concentrant sur la migration au départ de Dakar présente l'avantage de pouvoir cerner la dynamique migratoire de cette zone avec ses particularités. En outre, le choix de l'échantillon de ménages dakarois favorise une surreprésentation des migrants internationaux natifs de la région de Dakar. A partir de là, il est possible d'obtenir des informations fiables sur les migrants natifs de cette région.

Il n'en est par contre pas de même pour les migrants en provenance de l'intérieur du Sénégal. En effet, la particularité de Dakar dans le paysage migratoire du Sénégal fait que les informations fournies par l'enquête MAFE ne permettent pas de percevoir les réalités migratoires des autres régions du Sénégal. En outre, tous les migrants internationaux en provenance des régions ne transitent pas par Dakar. Ces deux éléments réunies ont pour effet que les données sur les migrants en provenance des régions sont biaisées et incomplètes.

B- Les migrants de l'échantillon ne sont pas représentatifs des migrants sénégalais à l'étranger

Une autre limite de l'enquête MAFE est le nombre réduit de migrants de son échantillon. Se pose aussi la question de la représentativité des émigrés sénégalais. En effet, l'unité échantillonnage de l'enquête MAFE est le ménage d'où l'échantillon est représentatif des ménages dakarois. Les résultats portant sur l'ensemble des individus résidants de Dakar peuvent alors être extrapolés à la population dakaroise.

Par contre, il n'en est pas de même pour les émigrés. En effet, par définition, les migrants sont absents du ménage et donc la population de référence qui est l'ensemble des émigrés du Sénégal se distinguent de la population des Sénégalais résidant dans la région de Dakar. Les migrants qui se retrouvent dans l'échantillon ne sont pas représentatifs des migrants sénégalais à l'étranger puisque l'échantillon n'a pas été conçu dans ce sens. Leur nombre réduit, 1214 au total, rajoute à cette limite. Les conclusions qui pourront être tirées des analyses portant sur ce groupe d'individus sont donc à prendre avec réserve quand il s'agit de parler des émigrés sénégalais.

C- Limites liées au choix de la population d'étude

La population à l'étude que nous avons choisie comporte certaines lacunes. Rappelons que nous voulons comparer les caractéristiques des migrants internationaux durée de vie selon leur origine (la région de Dakar ou les régions de l'intérieur du Sénégal). Cette classification en sous-groupes différenciés selon l'origine constitue la première de ces lacunes.

En effet, l'origine a été prise comme le lieu de naissance. Or, certains migrants internationaux ne sont pas nés à Dakar mais y ont vécu presque toute leur vie. Ces migrants seront considérés selon nos analyses comme étant des migrants internes-internationaux alors qu'en réalité, ils sont assimilés culturellement et socialement à la région de Dakar. Leur comportement devrait donc être similaire à celui des natifs de la région de Dakar et non à celui des migrants qui, en un laps de temps relativement court, quittent leurs régions natales pour aller à l'étranger.

Il aurait fallu tenir compte de cet élément pour affiner le choix de notre population à l'étude mais les données de l'enquête ménage MAFE ne permettent pas de tenir compte de la durée de séjour dans la région de Dakar ; cette information étant inexistante.

En outre, la classification des migrants selon le lieu de naissance avec les données de l'enquête ménage MAFE est assez grossière. En effet, le lieu d'origine des migrants est identifié par la région administrative dans laquelle il est né. L'information sur le lieu de naissance n'est pas assez affinée pour déterminer le milieu d'origine du migrant ; c'est-à-dire si celui-ci vient du milieu rural ou du milieu urbain.

Le deuxième problème réside dans le fait que notre hypothèse considère les migrants en partance de la région de Dakar ou qui y ont transité. Cependant, les migrants qui font partie de l'échantillon de l'enquête MAFE ne sont pas forcément tous passés par Dakar. En effet, les différentes catégories visées par le questionnaire ménage de l'enquête inclus à la fois les membres du ménage et tout ceux, connus du ménage, qu'ils soient enfants du CM, conjoints d'un membre du ménage ou tout autre parent d'un membre du ménage ou de son conjoint, qui vivent à l'étranger. De ce fait, les migrants pour lesquels l'enquête ménage MAFE donnent

des informations sont des migrants déclarés par le ménage enquêté dans la région de Dakar et non pas des migrants qui sont passés par Dakar.

3.2 LE CHOIX DES MÉTHODES D'ANALYSE

3.2.1 DE LA DIFFICULTÉ DU CHOIX DES MÉTHODES D'ANALYSE

Le sujet que nous avons voulu explorer dans le cadre de cette recherche ne rencontre pas encore un énorme intérêt de la part de la communauté scientifique. Les deux types de migration sont encore étudiés par des méthodologies différentes et il n'existe pas de sources de données qui permettent d'approfondir la question de l'articulation entre les deux types de migration.

Dès lors, il est très difficile voire impossible de comparer la migration interne à la migration internationale et dans le cas de notre recherche, de comparer les caractéristiques des migrants internes au migrants internationaux. En effet, la collecte d'information est le plus souvent faite de manière asymétrique.

Les informations sur les migrants internes sont récoltées dans les ménages dans lesquels ils ont migré et dont ils sont devenus membres. C'est ainsi que des informations complètes sont obtenues pour les migrants internes puisqu'ils répondent aux mêmes questions que tous les membres du ménage. De plus, leur lieu de naissance est souvent connu ce qui permet de les identifier comme étant des migrants internes durée de vie. Cependant, étant donné que les informations sont récoltées dans leur lieu d'immigration, il est difficile d'analyser les facteurs qui les ont poussés à la migration.

Par contre, les informations récoltées sur les migrants internationaux le sont auprès des ménages qu'ils ont quittés. C'est ainsi qu'il est possible d'analyser les déterminants de l'émigration internationale. Toutefois, les informations collectées sur les caractéristiques des migrants sont limitées et le lieu de naissance du migrant occulté. Dans ce cas, l'amalgame est vite fait entre lieu de naissance, lieu d'origine et lieu de résidence habituelle avant le départ. C'est le cas notamment du RGPH-2002. L'enquête MAFE a tout de même innové en obtenant

les mêmes informations pour les émigrés que pour les non-migrants ainsi que sur le lieu de naissance de l'émigré.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de nous concentrer sur l'étude des émigrés internationaux en faisant ressortir les migrants en provenance des régions et donc, qui ont d'abord été des migrants internes.

3.2.2 LES METHODES D'ANALYSE

Les difficultés que nous avons évoquées constituent autant de contraintes à la conduite de nos analyses. C'est ainsi que dans l'état actuel des informations dont nous disposons, nous sommes obligés d'aborder la question de manière très superficielle.

C'est pourquoi, nous utiliserons essentiellement les méthodes d'analyse descriptive pour (1) caractériser les migrants internes résidant dans la région de Dakar et (2) dégager le profil des émigrés internationaux durée de vie selon le groupe auquel ils appartiennent.

A chaque objectif spécifique, nous avons associé une source de données spécifique sans toutefois envisager faire une analyse complémentaire. Les données du RGPH-2002 sont analysées dans le cadre du premier objectif spécifique tandis que celles de MAFE servent à répondre au deuxième objectif spécifique. Les résultats obtenus pour ces deux objectifs doivent être lus séparément mais considérés comme apportant chacun une partie de la réponse à notre questionnement.

3.2.2.1 AXE D'ANALYSE DU PREMIER OBJECTIF SPECIFIQUE

Pour le premier objectif spécifique qui est celui de caractériser les migrants internes résidant dans la région de Dakar, nous avons dégagé les axes d'analyses suivantes :

- Le profil des migrants internes durée de vie résidant dans la région de Dakar selon les variables suivantes :
 - Le sexe ;
 - L'âge ;
 - Le statut d'occupation ;

- Le niveau d'instruction ;
- La comparaison du profil des migrants internes durée de vie à celui des natifs de la région de Dakar ;

Dans la mesure où pour pouvoir répondre au deuxième objectif, nous prenons les migrants durée de vie, nous avons choisi pour ce premier objectif, dans un souci d'harmonisation, de prendre aussi les migrants internes durée de vie.

3.2.2.2 AXE D'ANALYSE DU SECOND OBJECTIF SPECIFIQUE

Le deuxième objectif spécifique est de dégager le profil des émigrés internationaux au départ de la région de Dakar en comparant les émigrés natifs de Dakar à ceux du reste du Sénégal. Pour répondre à cet objectif, nous allons dans un premier temps, dégager le profil des émigrés internationaux pour une meilleure compréhension de qui ils sont. Dans un deuxième temps, nous comparerons les caractéristiques des migrants selon leur lieu de naissance en vue de tester notre hypothèse. Le plan suivant a été adopté tenant compte des variables du cahier ménage que nous énumérons :

- D'où viennent les migrants déclarés à Dakar ?
 - A14. Il/elle est né(e) où?
- L'étude des caractéristiques sociodémographiques des émigrés :
 - A1. sexe ;
 - A13a. âge au premier départ en migration ;
 - A8a. le statut matrimonial ;
 - A18. niveau d'instruction
- L'étude des motifs et des destinations :
 - B1. La dernière fois qu'il/elle a quitté le Sénégal pour s'installer dans un autre pays, il/elle est parti(e) pour...
 - A11. Dans quel pays vit-il actuellement?

Il faut cependant noter que les caractéristiques des émigrés sont décrites après leur départ en migration. Elles ne sont donc pas explicatives de la migration.

L'analyse que nous ferons sera essentiellement descriptive. Le test de Khi-carré sera utilisé dans le cas des tableaux croisés.

3.2.3 COMPARAISON DE CERTAINS INDICATEURS SUR LA MIGRATION ENTRE LE RGPH-2002 ET L'ENQUETE MAFE

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le RGPH-2002 et l'enquête ménage MAFE présente des méthodologies différentes surtout par rapport à la définition du migrant; ce qui rend impossible une analyse complémentaire de ces deux sources de données. Toutefois, malgré ces méthodologies différentes, nous avons constaté une similitude entre les indicateurs fournis par le RGPH-2002 et l'enquête MAFE comme le montre le tableau suivant. Celui-ci compare différents indicateurs sur la migration du RGPH-2002 et de l'enquête ménage MAFE.

Ce tableau montre que quelque soit la source de données et donc la méthodologie adoptée pour l'étude des migrations, les indicateurs offrent les mêmes conclusions. Premièrement, l'âge moyen au départ pour les migrations récentes est le même. Deuxièmement, le premier motif de migration des hommes est le travail. Finalement, les pays de destination sont d'abord la France et l'Italie. Ces quelques résultats nous confortent dans notre choix d'utiliser les données de l'enquête MAFE pour nos analyses malgré les limites que nous avons notées.

**Tableau 3: Comparaison des indicateurs du RGPH et de MAFE
sur la région de Dakar**

Nom de l'opération	RGPH 2002	MAFE 2008 (restreint à un sous ensemble de migrants)	MAFE 2008
Type de migration	MIGRATION RECENTE (5 ANS AVANT L'ETUDE)	MIGRATION RECENTE (5 ANS AVANT L'ETUDE)	MIGRATION SANS LIMITE DE PERIODE DE REFERENCE
Nombre d'émigrés	48 750 recensés (soit 27,5 % des migrants du Sénégal)	271 dans l'échantillon (qui ont migré à partir de 2003)	1205 dans l'échantillon
Nombre de ménages « migrants »	34 435 ménages migrants sur 293 981 ménages soit une proportion de 11,7%	151 ménages migrants sur 1 143 ménages soit une proportion de 13,2 %	610 ménages migrants sur 1143 ménages soit une proportion de 53,4%
Age moyen (écart-type) au départ :	28,7 (10) ans	28,6 (9,1) ans	24,7 (10,4) ans
Proportion de femmes	25%	32,1%	33,4 %
Premier motif de migration femme ⁹⁶	<ul style="list-style-type: none"> • Travail (35,0%) • Etude (27,3%) • Mariage (23,9%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail (31,8%) • Famille (26,1%) • Etude (18,2%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail (36,0%) • Famille (20,8%) • Etude (19,7%)
Premier motif de migration homme	<ul style="list-style-type: none"> • Travail (78,4%) • Etude (15,6%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail (73,8%) • Etude (14,7%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail (77,4%) • Etude (15 %)
Destinations principales	<ul style="list-style-type: none"> • France (24,7%) • Italie (23,8%) • Afrique (17,2%) • Etats unis (13,5%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Italie (26,2%) • France (24,0%) • Espagne (21,4%) • Afrique (15,1%) • Amérique du nord (5,5%) 	<ul style="list-style-type: none"> • France (32,9%) • Italie (21,9%) • Afrique (15,6%) • Espagne (10,9%) • Amérique du nord (9,9%)

⁹⁶ Pour l'enquête MAFE, c'est le motif de migration du dernier départ vers un pays étranger

PRESENTATION DES RESULTATS

4.1 CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS INTERNES RESIDANT DAKAR

Dans ce qui suit, nous avons voulu caractériser les migrants internes résidant dans la région de Dakar en prenant les migrants internes durée de vie.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que le schéma de la migration interne durée de vie suit celle de la migration interne récente (voir Tableau 4). Cela traduit l'existence d'espaces migratoires spécifiques à l'origine des mouvements migratoires vers Dakar. Trois grands espaces géoculturels (l'arrière-pays rural de Dakar, le Nord-Sénégal, le Sud Sénégal) et l'étranger ont contribué différemment au cours du temps aux migrations vers Dakar⁹⁷ (Olivier Barbary, 1994). L'évolution de ces espaces migratoires s'est traduite par une hétérogénéisation des lieux d'origine des migrants mais aussi par la montée des migrations à partir des régions du sud du Sénégal. Le Tableau 4 montre effectivement les régions de Diourbel, de Ziguinchor et de Kaolack comme génératrices de migration vers Dakar. La stabilité de la migration de l'arrière-pays de la région de Dakar se démontre par la proportion élevée de migrants en provenance de la région de Thiès. La part des migrants en provenance de la région de Saint-Louis quoique relativement faible manifeste de l'importance de cet espace géographique dans l'histoire des mouvements migratoires vers Dakar. Cependant, au fil du temps, la part relative de cet espace dans la migration vers Dakar a perdu de son importance⁹⁸ [Olivier Barbary, 1994].

Tableau 4 : Distribution des régions qui alimentent Dakar (%)

Type de migration	Thiès	Diourbel	Ziguinchor	Kaolack	Saint Louis	Fatick	Louga	Kolda	Matam	Tamba	Total
Migration durée de vie	21,1	14,0	12,6	11,8	10,2	9,2	9,0	4,7	4,6	2,7	100
Migration récente	22,3	12,6	13,3	13,2	9,1	8,5	5,6	5,7	5,4	4,3	100

Source: RGPH-2002

⁹⁷ Barbary, O. (1994). Dakar et la Ségambie. Evolution d'un espace migratoire transnational. In Diop, M.C. (ed.), *Le Sénégal et ses voisins* (pp.142-163). Dakar, Sénégal: Sociétés Espaces Temps.

⁹⁸ *Ibid.*

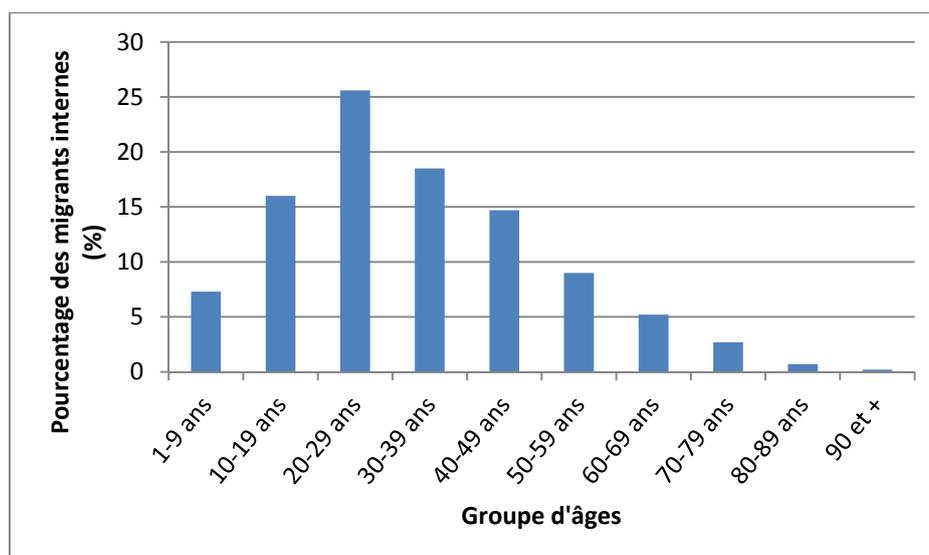
4.1.1 LES MIGRANTS INTERNES DUREE DE VIE RESIDANT DANS LA REGION DE DAKAR

Plusieurs études ont démontré que la sélectivité de la migration se fait par rapport à certaines caractéristiques démographiques et socioéconomiques sur l'ensemble de la population. Nous aborderons dans ce qui suit, les caractéristiques les plus communes sur lesquelles s'entendent les chercheurs à savoir le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et le statut d'occupation.

4.1.1.1 L'AGE

La migration touche habituellement les individus dans leur vie active. Dans la majorité des enquêtes, le groupe d'âge le plus représenté parmi les migrants internes est celui des 20 à 24 ans ⁹⁹(Oucho et Gould, 1993). Les données du RGPH-2002 démontrent effectivement qu'un peu plus de 25% des migrants internes durée de vie résidant dans la région de Dakar sont situés dans le groupe d'âge des 20-29 ans (voir Figure 7).

Figure 7 : Distribution des migrants internes selon le groupe d'âge



Source: RGPH-2002

⁹⁹ Oucho J.O. & Gould W.T.S., *op.cit.*

4.1.1.2 SEXE

Il a été démontré que les rapports de masculinité calculés dans les régions urbaines sont généralement plus élevés que celui du niveau national¹⁰⁰ (Oucho et Gould, 1993). Dans le cas du Sénégal, le rapport global de masculinité est de 96,9 et celui de la région de Dakar de 100,3 ; ce qui conforte ces résultats.

Le calcul du rapport de masculinité pour le groupe des migrants internes durée de vie dans la région de Dakar donne une valeur globale de 102,4 indiquant une légère supériorité numérique des hommes. Cependant, les rapports de masculinité calculés pour les différents groupes d'âge quinquennaux montrent qu'avant l'âge de 24 ans environ, les femmes sont beaucoup plus nombreuses parmi les migrants internes, marqué par un creux aux âges de 15 à 19 ans. Il semblerait par là que les femmes migrent plus jeunes que les hommes. Ce fait peut être expliqué par la migration des jeunes filles qui viennent travailler comme employés de maison à Dakar à des âges relativement précoces¹⁰¹ (Delaunay, 1994 ; Diop, 1989). A partir de 24 ans, la tendance s'inverse pour donner une nette supériorité numérique aux hommes parmi les migrants internes durée de vie. Les femmes auront moins tendance à migrer pour des raisons économiques une fois mariées. Elles migreront plutôt pour rejoindre leur mari ou avec la permission de celui-ci¹⁰² (Delaunay, 1994 ; Diop, 1989).

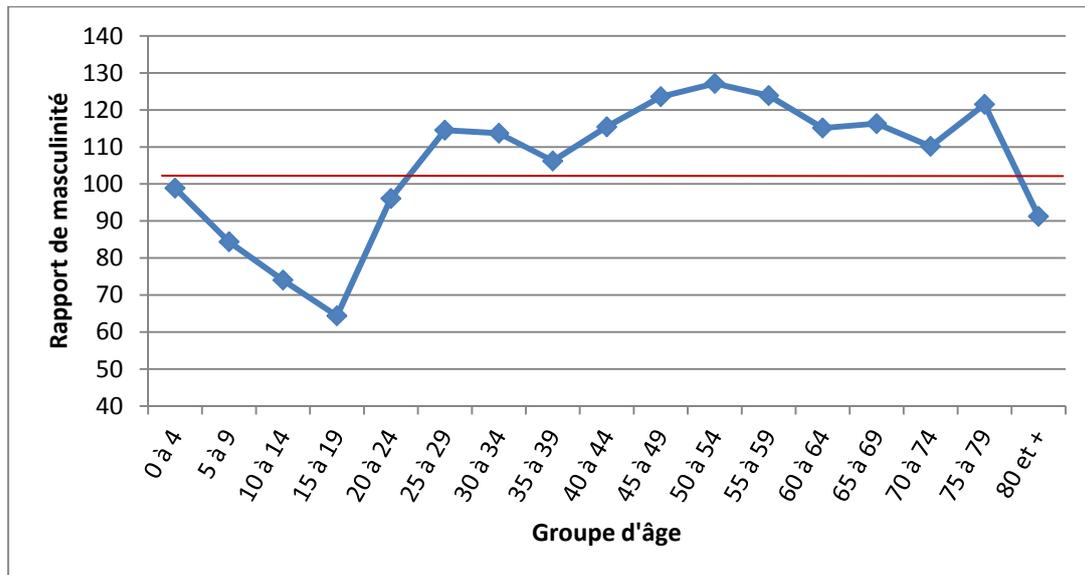
¹⁰⁰ Oucho J.O. & Gould W.T.S., *op.cit.*

¹⁰¹ Delaunay, V. (1994). *L'entrée en vie féconde : Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*. Paris : Centre Français sur la Population et le Développement.

¹⁰¹ Diop, M. (1989). Un exemple de non insertion urbaine : le cas des migrantes saisonnières de Basse Casamance à Dakar. In Ph. Antoine & S. Coulibaly (eds.), *L'insertion urbaine des migrants en Afrique* (pp.79-89). Paris: ORSTOM.

¹⁰² *Ibid.*

Figure 8 : Courbe des rapports de masculinité des migrants interne durée de vie de la région de Dakar



Source: RGPH-2002

4.1.1.3 NIVEAU D'INSTRUCTION

Selon les données du RGPH-2002, 47% des migrants internes durée de vie ont au moins le niveau primaire. Plusieurs études ont démontré qu'il existe une corrélation positive entre la migration rurale-urbaine et le niveau d'instruction¹⁰³ (Oucho et Gould, 1993, Todaro, 1997). Cette association a amené certains chercheurs à conclure que les mouvements des individus plus instruits se font vers les grandes villes tandis que les moins instruits se dirigent vers les zones rurales. Comme le dit Lipton (1980): « *educated to the big city, illiterate to rural areas* » (cité par Oucho et Gould, 1993).

Toutefois, la majorité (53%) des migrants internes durée de vie de la région de Dakar n'a aucun niveau d'instruction. Cela est dû au fait que la population non instruite est très importante au Sénégal et en particulier dans les zones rurales où plus de 80% de la population n'a aucun niveau d'instruction (RGPH-2002).

¹⁰³ Oucho J.O. & Gould W.T.S., *op.cit.*

Il existe une grande disparité entre les sexes au fur et à mesure que le niveau d'enseignement augmente. En effet, comme le montre la Figure 9, le niveau d'instruction des femmes est beaucoup plus faible que celui des hommes. Il est intéressant de constater que cette opposition est quasi linéaire : plus le niveau d'instruction augmente, moins les femmes sont représentées.

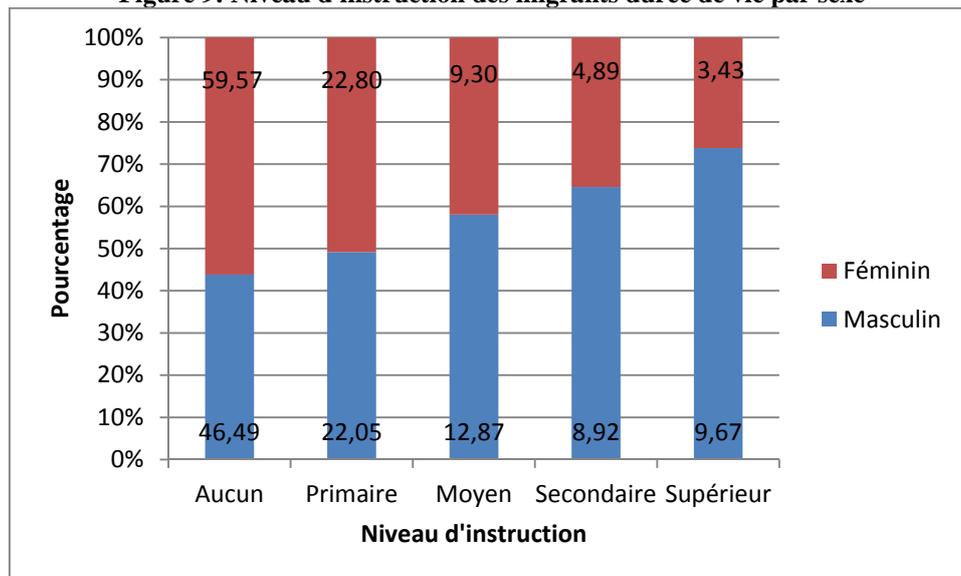
Une autre disparité par rapport au niveau d'instruction se note entre les départements de la région de Dakar. En effet, le niveau d'instruction des migrants internes durée de vie diffère selon le département dans lequel ils résident (voir Tableau 5). Dans le département de Dakar, 56% des migrants internes a au moins le niveau primaire, parmi lesquels 10% a le niveau supérieur. Cet état de figure ne se retrouve pas dans les autres départements où le niveau d'instruction est plus faible. Il faut rappeler que les départements de Pikine, Guediawaye et Rufisque constituent ce qu'il convient d'appeler les banlieues de la ville de Dakar. Ce sont des zones surpeuplées, à l'habitat généralement irrégulier et dont les infrastructures sont souvent insuffisantes.

Tableau 5 : Répartition des migrants internes durée de vie selon le niveau d'instruction par département (%)

Niveau d'instruction	Département				Total
	Dakar	Pikine	Guediawaye	Rufisque	
Aucun	44,4	53,4	62,2	57,5	53,0
Primaire	23,2	22,2	21,3	24,0	22,4
Moyen	13,2	11,2	8,7	10,0	11,1
Secondaire	9,0	7,3	4,6	5,3	6,9
Supérieur	10,2	5,8	3,2	3,2	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: RGPH-2002

Figure 9: Niveau d'instruction des migrants durée de vie par sexe



Source: RGPH-2002

4.1.1.4 L'OCCUPATION

La plupart des recherches explique la migration vers les grandes villes par des raisons économiques. Les migrants viendraient en ville dans le but de se chercher du travail. L'analyse du groupe des migrants internes durée de vie de la région de Dakar montre que la moitié d'entre eux ont le statut d'occupé¹⁰⁴. Cependant, encore ici, il existe des disparités entre les hommes et les femmes. Les hommes ont en très grande majorité le statut d'occupé tandis que les femmes se retrouvent plus souvent femmes au foyer. Cela dénote probablement des différences qui existent entre les hommes et les femmes par rapport à leurs motifs de migration.

En effet, l'Enquête ESAM-2 a révélé des disparités fondamentales entre les deux sexes sur l'ensemble du Sénégal par rapport aux raisons de la migration même si tous évoquent souvent les autres raisons familiales que le mariage comme motif de migration. Ainsi, le mariage est un motif de migration qui concerne beaucoup plus les femmes alors que les meilleures opportunités, les raisons professionnelles et les études/formation constituent des motifs

¹⁰⁴Une personne est considérée comme étant occupée dans le RGPH de 2002 s'il a eu à exercer une activité rémunératrice de façon continue pendant au moins 3 mois durant les douze mois précédents le recensement.

d'installation pour les hommes. De même, l'enquête 123 a démontré que la proportion des femmes qui déclarent avoir suivi ou rejoint leur famille dans la capitale de Dakar est deux fois plus élevée que celle des hommes. Par contre, la recherche d'un emploi est plus souvent évoquée par les hommes comme motif de migration à raison de 3 hommes environ pour 1 femme.

Tableau 6 : Distribution des migrants internes durée de vie selon leur activité des 12 derniers mois (%)

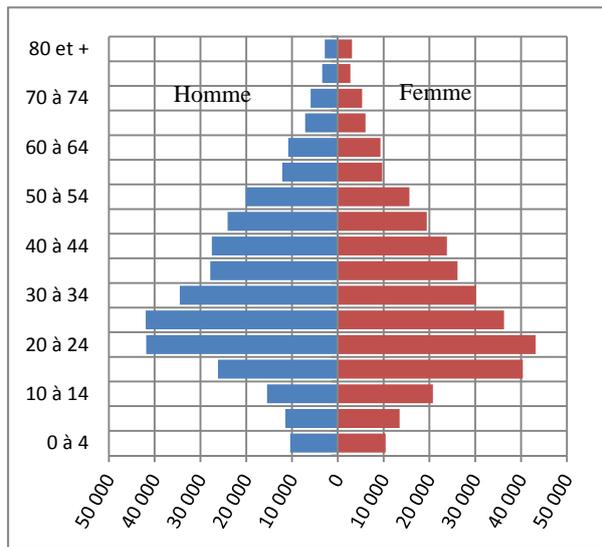
Activité des 12 derniers mois	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Occupé	67,0	32,0	49,7
Chômeur	7,6	3,5	5,6
Elève/Étudiant	12,4	10,8	11,6
Femme au foyer	0,0	43,2	21,3
Retraité	5,9	0,8	3,4
Vieillesse	1,6	3,8	2,7
Autre	5,6	5,9	5,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source: RGPH-2002

4.1.2 COMPARAISON DES MIGRANTS INTERNES DUREE DE VIE AUX NATIFS DE LA REGION DE DAKAR

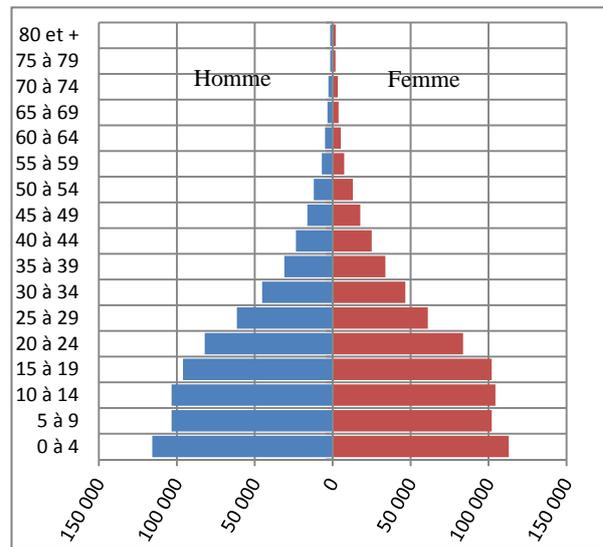
Les migrants internes durée de vie résidant dans la région de Dakar présentent des caractéristiques différentes de celles des natifs. Ce sont en général des hommes plus âgés et moins instruits. En effet, les résultats de l'enquête 123 ont démontré que les migrants sont nettement plus âgés que les natifs. Ces résultats sont corroborés par ceux du recensement qui montrent une structure par âge différente selon les groupes (voir Figure 10 et Figure 11). En effet, la pyramide des âges des natifs de la région de Dakar montre une base élargie, signe d'une population très jeune avec une forte proportion d'enfants. Par contre, la pyramide des âges des migrants montre une base très rétrécie et un bombement aux âges allant de 20 à 34 ans. Ces différences dans la structure par âges des natifs et des migrants s'expliquent par le fait que la migration touche plus les personnes d'âges actifs que les jeunes et les personnes âgées.

Figure 10 : Pyramide des âges des migrants internes durée de vie de la région de Dakar



Source: RGPH-2002

Figure 11 : Pyramide des âges des natifs de la région de Dakar



Source: RGPH-2002

Par ailleurs, la comparaison entre les natifs et les migrants dans des études récentes a démontré que les migrants se trouvent plus facilement du travail dans les villes que les natifs¹⁰⁵ (Beauchemin et Schoumaker, 2004 ; Bocquier, 1995). En effet, selon Beauchemin et Shoumaker (2004), dans tous les pays francophones et indépendamment du sexe ou du type de la ville, le taux de chômage des migrants est inférieur à celui des non migrants. Les données du RGPH-2002 le confirme pour la région de Dakar puisque 31% des natifs avaient le statut d'occupé l'année précédent le recensement contre 50% pour les migrants (voir Tableau 7). Le taux de chômage est quant à lui supérieur chez les natifs (7,3% contre 5,6% pour les migrants).

En outre, les migrants ne seraient pas confinés au secteur informel puisque comme le démontre l'enquête 123, ils sont moins de 39% à être représentés dans le secteur informel alors qu'ils sont représentés à 41,8% dans l'administration, 46,5% dans les entreprises publiques et 43,5% dans le secteur privé formel. D'autres études ont prouvé qu'à niveau

¹⁰⁵ Beauchemin, C. & Schoumaker, B., *op.cit.*

¹⁰⁵ Bocquier, Ph., *op.cit.*

d'éducation équivalent, les migrants débutent leur carrière plus facilement dans le secteur formel que les non-migrants¹⁰⁶ (Beauchemin et Schoumaker, 2004). Une des hypothèses avancées pour expliquer ce phénomène serait qu'un niveau d'instruction élevé pousserait les migrants à rechercher des emplois dans les villes. Or, les données du RGPH-2002 montrent que les migrants sont plus représentés que les natifs aux deux niveaux d'instruction extrêmes. Ils sont à la fois plus nombreux que les natifs à n'avoir aucun niveau d'instruction mais aussi à avoir atteint le niveau d'instruction supérieur (Tableau 8).

Tableau 7 : Comparaison des distributions de l'activité principale des 12 derniers des migrants et des natifs de la région de Dakar

Activité principale des 12 derniers mois	Dakar	Autres régions	Total
Occupé	30,98	49,69	37,44
Chômeur	7,33	5,58	6,73
Elève/étudiant	33,63	11,61	26,03
Femme au foyer	17,88	21,33	19,07
Retraité	1,02	3,41	1,85
Vieillesse	0,70	2,66	1,38
Accident/maladie	0,14	0,18	0,15
Mendiant	0,09	0,20	0,13
Autre	8,22	5,34	7,23
Total	100,00	100,00	100,00

Source: RGPH-2002

Tableau 8 : Comparaison des distributions du niveau d'instruction des migrants et des natifs de la région de Dakar

Niveau d'instruction	Dakar	Autres régions	Total
Aucun	33,73	52,95	39,98
Primaire	41,67	22,42	35,40
Moyen	14,13	11,11	13,15
Secondaire	6,63	6,93	6,73
Supérieur	3,84	6,59	4,74
Total	100,00	100,00	100,00

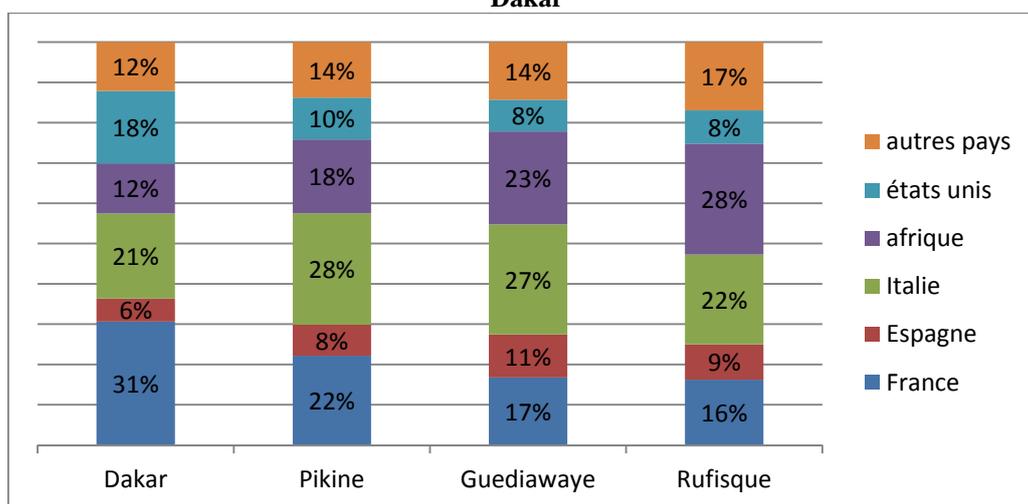
Source: RGPH-2002

Il est utile de souligner que la région de Dakar, à l'instar du Sénégal, présente des particularités dans la configuration de la migration internationale (voir Figure 12). En effet,

¹⁰⁶ Beauchemin, C. & Schoumaker, B., *op.cit.*

les zones de destination des émigrés diffèrent selon leur département d'origine. Les émigrés du département de Dakar privilégient la France, l'Italie et les Etats-Unis. Rufisque se rapproche davantage des autres régions du Sénégal. Les émigrés de Pikine et Guediawaye, quant à eux, préfèrent l'Italie.

Figure 12 : Comparaison des pays de destination selon les départements de la région de Dakar



Source: RGPB-2002

4.2 LE PROFIL DES ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX SELON LEUR PARCOURS MIGRATOIRE

Sur les 1205 émigrés internationaux de l'échantillon de l'enquête MAFE, 1081 sont nés au Sénégal. Sur ces émigrés, les 2/3 sont nés dans la région de Dakar dont un peu moins de la moitié dans le département de Dakar. Le tiers restant est né dans les autres régions du Sénégal (voir Tableau 9).

Plusieurs émigrés internationaux nés dans les régions proviennent des régions de Ziguinchor, Louga, Thiès, Kaolack et Saint-Louis (voir

Figure 13). Cette configuration des zones de départ est constitutive de l'histoire de l'émigration internationale au Sénégal. En effet, la région de Saint-Louis est la première région d'émigration du Sénégal. Par la suite, le bassin arachidier s'est imposé comme une

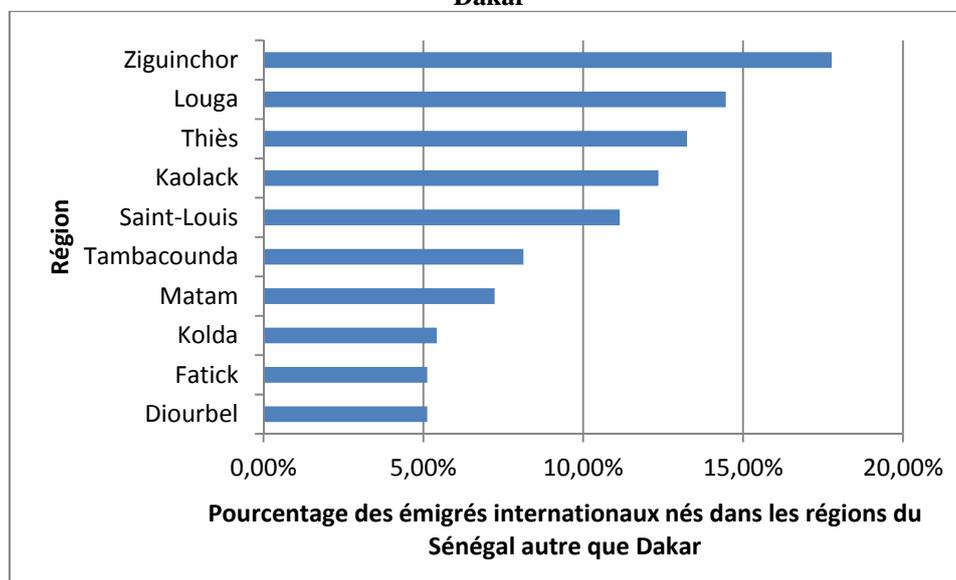
nouvelle zone d'émigration¹⁰⁷ (Robin et col. 1999). Rappelons que la zone arachidière chevauche plusieurs régions dont celle de Louga, Thiès et Kaolack. Depuis les années 80, la diversification des zones de départ a vu la participation de toutes les régions du Sénégal (dont Ziguinchor) à l'émigration internationale.

Tableau 9: Répartition des émigrés nés au Sénégal selon leur lieu de naissance

Lieu de naissance	Inconnu	Dakar	Guediawaye et Pikine	Rufisque	Autres régions	Total
Nombre d'émigrés	28	523	126	72	332	1081
Proportion d'émigrés(%)	2,6	48,4	11,7	6,7	30,7	100

Source: MAFE 2008

Figure 13 : Répartition des émigrés internationaux nés dans les régions du Sénégal autre que Dakar



Source: MAFE 2008

Dans ce qui suit, nous avons voulu confronter certaines caractéristiques des migrants selon leur lieu d'origine que nous avons pris comme leur lieu de naissance. En effet, la sélectivité de la migration internationale tout comme celle de la migration interne s'opère en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe, l'âge et le niveau d'instruction. La comparaison des caractéristiques des migrants selon leur lieu d'origine nous

¹⁰⁷ Robin, N., Lalou, R & Ndiaye, M., *op.cit.*

permettra de vérifier si des facteurs associés aux parcours migratoires que nous avons définis déterminent la sélectivité de la migration. En effet, s'il existait des différences entre ces deux types de migrants, cela pourrait être indicatif d'une logique migratoire propre à Dakar lié à sa dynamique sociale et économique.

4.2.1 CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

4.2.1.1 SEXE

Il est généralement reconnu que les hommes jeunes sont fortement représentés dans la population migrante. L'enquête MAFE réaffirme ce fait car elle compte parmi les émigrés qu'elle a échantillonnés, un pourcentage élevé d'hommes (67,6%).

Cependant, la comparaison des zones de départ montre que dans le département de Dakar, cette proportion est la moins élevée (59,3%) alors qu'elle est très élevée dans les autres régions du Sénégal (77,4%) et la banlieue dakaroise. La féminisation de la migration semble donc être un phénomène qui prend de l'ampleur dans le département de Dakar. En plus d'être la conséquence du regroupement familial, cette montée de la migration féminine à Dakar pourrait-elle être due à un renforcement de l'autonomie des femmes dans la ville de Dakar ? Dans les autres régions du Sénégal et dans la banlieue dakaroise, la migration reste encore « une affaire d'hommes », signe que la femme est maintenue dans un rôle traditionnel.

Tableau 10 : Comparaison de la distribution des émigrés internationaux selon le sexe et le lieu de naissance (%)

Sexe	Lieu de naissance (%)			Total	Khi-carré
	Dakar	Banlieue	Autres régions		
Masculin	59,27	73,23	77,41	67,62	34,02***
Féminin	40,73	26,77	22,59	32,38	
Total	100	100	100	100	

Source: MAFE 2008

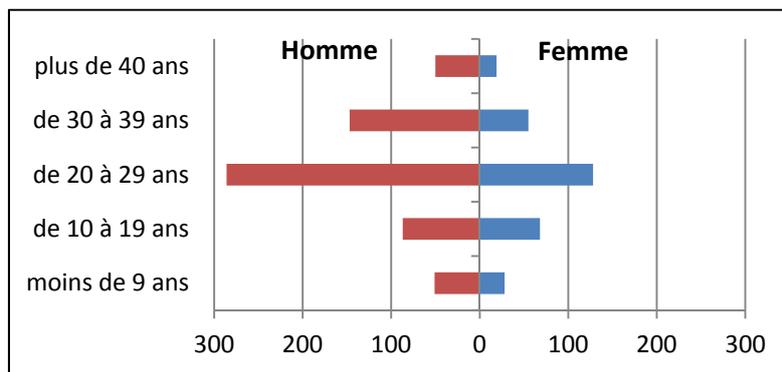
4.2.1.2 L'AGE

L'âge modal à la première migration des émigrés est de 20 à 29 ans et ce, quel que soit le sexe. Les hommes et les femmes migrants échantillonnés dans la région de Dakar migreraient donc dans la vingtaine, l'âge d'entrée à la vie active (voir Figure 14). Dans la

littérature, cet âge est favorable à l'émigration car celle-ci implique souvent des risques que peuvent prendre plus facilement les jeunes gens.

Des disparités existent entre les régions d'origine. Si la classe d'âge modal reste celle des 20-29 ans, les émigrés du département de Dakar sont plus nombreux à migrer à des âges plus jeunes contrairement aux départements de Pikine/Guediawaye/Rufisque et aux autres régions du Sénégal (voir Tableau 11, Figure 15 et Figure 16).

Figure 14 : Pyramide des âges des émigrés internationaux



Source: MAFE-2008

Ce phénomène pourrait provenir du circuit plus long que doit parcourir certains migrants en provenance des régions. En effet, pour pouvoir poursuivre vers l'étranger, une fois arrivés dans la capitale, ces migrants doivent intégrer des réseaux qui organisent les départs à l'étranger et accumuler les sommes nécessaires au voyage¹⁰⁸ (Fall, 2003). La migration des natifs du département de Dakar à des âges plus jeunes pourrait, elle, s'expliquer par des raisons d'études.

¹⁰⁸ Fall, A.S., *op.cit.*

Tableau 11 : Comparaison de la distribution des émigrés internationaux selon la classe d'âge et le lieu de naissance (%)

Age au départ à la première migration	Lieu de naissance (%)			Total	Khi-carré
	Dakar	Banlieue	Autres régions		
moins de 9 ans	11,29	4,49	7,14	8,76	34,3***
de 10 à 19 ans	20,51	10,9	13,91	16,71	
de 20 à 29 ans	43,09	45,51	45,86	44,39	
de 30 à 39 ans	20,74	30,77	21,05	22,66	
plus de 40 ans	4,38	8,33	12,03	7,48	
Total	100	100	100	100	

Source: MAFE-2008

Figure 15 : Répartition par sexe et par âge : comparaison des émigrés du département de Dakar et la Banlieue de Dakar (%)

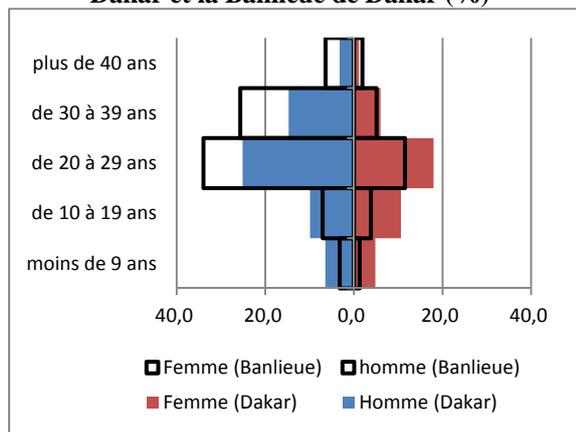
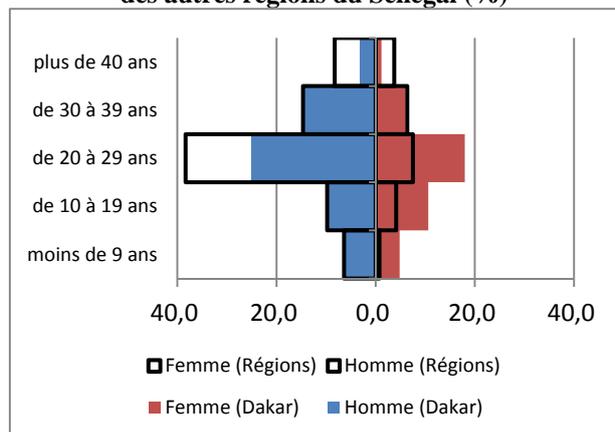


Figure 16 : Répartition par sexe et par âge : comparaison des émigrés du département de Dakar et des autres régions du Sénégal (%)



Source: MAFE 2008

4.2.1.3 LE STATUT MATRIMONIAL

Le statut matrimonial des émigrés montre une proportion élevée de mariés parmi les hommes et les femmes (voir Tableau 12). Il faut cependant noter que le statut matrimonial étudié ici n'est pas celui qui a déterminé le départ des émigrés à l'étranger mais celui qu'ils ont actuellement.

Il est expliqué dans la littérature, que les migrants (hommes) sont généralement célibataires lors de leur première migration. Toutefois, l'argent de la migration leur permet, une fois de

retour dans leur pays d'origine, de se marier. Les migrations qu'ils effectuent par la suite se font une fois atteint ce nouveau statut¹⁰⁹ (Robin et col, 1999). Il est tout de même intéressant de noter que près du quart des hommes émigrés de l'échantillon sont célibataires.

Les raisons qui poussent les femmes à migrer étant souvent d'ordre familial, leur statut matrimonial étaient probablement celui de femmes mariées avant leur départ à l'étranger. En effet, au Sénégal, selon le rapport d'étude d'Eurostat¹¹⁰ (2000), 91% des migrantes étaient mariées contre seulement 37% des migrants avant la migration. L'explication donnée est que, pour des considérations culturelles et religieuses, la migration des femmes célibataires est mal acceptée. Cependant, un phénomène semble apparaître qui est celui de la migration des femmes veuves ou divorcées : 5% de femmes migrantes ont ce statut matrimonial.

Tableau 12 : Statut matrimonial des émigrés internationaux selon le sexe (%)

Situation matrimoniale	Sexe		Total
	Homme	Femme	
Monogame	60,4	63,5	61,4
Polygame	13,0	11,7	12,5
Célibataire	24,6	19,4	22,87
Veuf/veuve	0,5	2,3	1,11
Divorcé(e)	1,5	3,1	2,05
Total	100	100	100

Source: MAFE-2008

La comparaison des émigrés selon leur lieu de naissance nous permet de constater que la situation matrimoniale des hommes dépend du lieu de naissance de l'émigré et donc, de son parcours migratoire tel que nous l'avons posé. En effet, ceux qui sont nés dans la région de Dakar (les quatre départements compris) sont plus nombreux à être célibataires que ceux qui sont nés dans les régions de l'intérieur du Sénégal.

Aucune différence significative n'a été notée chez les femmes. Le test de Khi-carré n'est pas significatif vu le nombre réduit de femmes émigrés de l'échantillon provenant de la banlieue

¹⁰⁹ Robin, N., Lalou, R & Ndiaye, M., *op.cit.*

¹¹⁰ EUROSTAT, *op.cit.*

(53) et des autres régions du Sénégal (75). Cependant, nous pouvons supposer que les femmes sont généralement mariées quelque soit la région d'où elles viennent ; la proportion des femmes mariées est élevée. Cela renforce l'idée que la migration des femmes célibataires est culturellement mal acceptée au Sénégal.

Tableau 13 : Comparaison de la distribution des émigrés internationaux selon la situation matrimoniale et le lieu de naissance (%)

Situation matrimoniale	Lieu de naissance (%)			Total	Khi-carré
	Dakar	Banlieue	Autres régions		
HOMMES					
Monogame	57,53	55,17	61,96	58,66	26,9***
Polygame	9,03	11,72	18,82	13,16	
Célibataire	30,1	32,41	17,25	25,89	
Veuf/veuve	0,67	0	0,78	0,57	
Divorcée	2,68	0,69	1,18	1,72	
Total	100	100	100	100	
FEMMES					
Monogame	63,68	57,69	67,61	63,58	11,8
Polygame	10,85	15,38	5,63	10,45	
Célibataire	20,28	23,08	19,72	20,6	
Veuf/veuve	0,47	3,85	4,23	1,79	
Divorcée	4,72	0	2,82	3,58	
Total	100	100	100	100	

Source: MAFE-2008

4.2.1.4 LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Il a souvent été dit que l'émigration internationale renforce la « fuite des cerveaux », les plus instruits et les plus qualifiés étant ceux qui choisissent d'aller en migration. Les pays développés favorisent ce type de migration lors de l'admission des immigrants sur base de leurs qualifications. Ces derniers, quant à eux, sont attirés par des meilleures conditions de vie

et un meilleur salaire. Les émigrés Sénégalais vivant dans les pays de l'OCDE comptaient en 2000-2001, 23,1% d'individus hautement qualifiés¹¹¹ (Adepoju, 2008).

Cette problématique de la sélectivité de la migration en fonction du niveau de qualification et donc du niveau d'instruction se pose avec moins d'acuité au Sénégal. En effet, il a été démontré que le lien entre migration et niveau d'instruction est relativement faible au Sénégal¹¹² (Robin et col.1999).

Les données de l'enquête MAFE ne permettent pas de dire si le niveau d'instruction des émigrés est celui qui a été atteint avant ou après la migration. Mais, selon ces données, le niveau d'instruction ne semble pas être un critère particulièrement sélectif (voir Tableau 14).

En revanche, la relation entre le niveau d'instruction et la zone d'origine est plus complexe et dépend aussi du sexe de l'émigré. Dans le département de Dakar, le niveau d'instruction est lié à l'émigration des hommes : une proportion infime de migrants n'a aucun niveau d'instruction tandis que le quart a un niveau d'instruction supérieur. Rappelons que le chômage à Dakar touche surtout les jeunes notamment les plus scolarisés¹¹³ (Bocquier, 1995). De plus, les émigrés de Dakar (urbain) comptent relativement plus d'étudiants que ceux des autres villes du Sénégal et du milieu rural ; ce qui traduit une migration d'étude beaucoup plus importante à partir de Dakar (DPS, 2005). Ce lien entre le niveau d'instruction et la migration n'est pas vérifié dans les régions de l'intérieur du Sénégal.

L'effectif réduit des femmes émigrées provenant des régions du Sénégal et de la banlieue rend difficile une comparaison (Khi-carré non significatif). Cependant, comme pour les hommes, les femmes sont relativement plus nombreuses dans le département de Dakar à avoir un niveau d'instruction supérieur.

¹¹¹ Adepoju A. (2008). *Current African Issue N° 37: Migration in Sub-Saharan Africa*. Uppsala, Sweden: The Nordic Africa Institute.

¹¹² Robin, N., Lalou, R & Ndiaye, M., *op.cit.*

¹¹³Bocquier, Ph., *op.cit.*

Tableau 14 : Distribution des émigrés internationaux selon leur niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Homme	Femme	Total
Aucun	8,74	9,23	8,9
Primaire/Elémentaire	20,85	22,44	21,38
Collège/moyen	14,11	13,22	13,81
Lycée/secondaire	13,11	14,71	13,64
Supérieur	18,48	22,19	19,72
Ecole coranique	11,74	4,24	9,23
Ne sais pas	12,98	13,97	13,31
Total	100	100	100

Source: MAFE-2008

Tableau 15 : Comparaison des distributions des émigrés internationaux selon le niveau d'instruction et le lieu de naissance (%)

Niveau d'instruction	Lieu de naissance (%)			Total	Khi-carré
	Dakar	Banlieue	Autres régions		
HOMMES					
Aucun	1,29	7,69	15,18	7,61	114***
Primaire/Elémentaire	17,74	36,36	21,4	22,82	
Collège/moyen	17,74	16,78	10,12	14,79	
Lycée/secondaire	17,74	10,49	10,51	13,66	
Supérieur	25,81	13,99	14,79	19,44	
Ecole coranique	4,84	7,69	19,84	10,85	
Ne sais pas	14,84	6,99	8,17	10,85	
Total	100	100	100	100	
FEMMES					
Aucun	5,16	7,55	9,33	6,45	17
Primaire/Elémentaire	22,54	33,96	22,67	24,34	
Collège/moyen	12,68	11,32	21,33	14,37	
Lycée/secondaire	17,37	22,64	9,33	16,42	
Supérieur	25,35	13,21	17,33	21,7	
Ecole coranique	2,35	3,77	4	2,93	
Ne sais pas	14,55	7,55	16	13,78	
Total	100	100	100	100	

Source: MAFE-2008

4.2.2 MOTIFS ET DESTINATIONS

La plupart des études attribuent les causes de départ à l'étranger à la fragilité des économies des pays d'origine avec comme corollaire le manque de ressources disponibles. Mais que disent les migrants eux-mêmes sur les raisons qui les ont amenées à migrer ? Dans le volet MENAGE de l'enquête MAFE, cette question a été posée aux membres des ménages des migrants. Il leur a été demandé quelles sont les raisons qui ont poussé les émigrés à s'installer à l'étranger la dernière fois qu'ils ont quitté le Sénégal.

Les motifs de migration donnés dépendent fortement du sexe de l'émigré : les hommes migrent en grande majorité pour des raisons de travail tandis que les femmes migrent pour des raisons plus variées, les raisons familiales (famille, travail) viennent en tête suivies de près par le travail. Une proportion non négligeable de femmes choisit aussi de migrer pour les études (voir Figure 17 et Figure 18).

Figure 17: Motif de migration des femmes

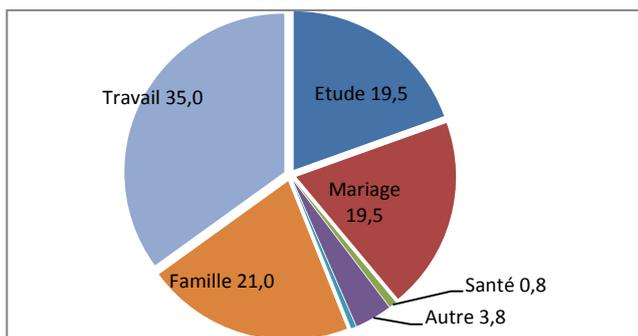


Figure 18: motif de migration des hommes

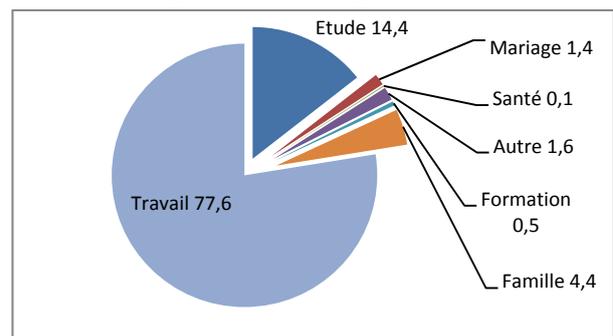


Tableau 16 : Comparaison des distributions des émigrés internationaux selon le motif de migration et le lieu de naissance (%)

Motif de migration	Lieu de naissance (%)			Total	Khi-carré
	Dakar	Banlieue	Autres régions		
HOMMES					
Travail	71,3	82,8	81,7	77,4	39,3***
Etude	21,2	11,3	9,5	15,0	
Mariage	0,6	0,0	3,1	1,4	
Famille	4,0	4,6	4,6	4,4	
Autre	2,8	1,3	1,1	1,9	
Total	100	100	100	100	
FEMMES					
Travail	34,4	33,3	42,2	36,0	11
Etude	21,0	25,9	12,0	19,7	
Mariage	19,6	18,5	16,9	18,8	
Famille	20,1	18,5	24,1	20,8	
Autre	4,9	3,7	4,8	4,7	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source: MAFE-2008

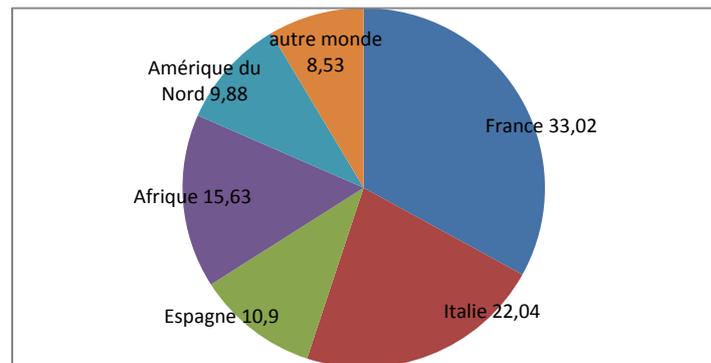
Le lieu de naissance influe sur le motif de la migration. Les émigrés hommes du département de Dakar choisissent de migrer dans une plus grande proportion pour des raisons d'étude. Pour ceux des autres régions et des banlieues de Dakar, la migration pour raison de travail reste dominante. La pauvreté croissante des ménages dans ces zones, qu'elle soit due à la crise agricole en zone rurale ou à la crise du secteur industriel en zone urbaine, peut favoriser le désir des migrants de se chercher du travail ailleurs. De plus, les transferts que font les émigrés renforcent probablement la volonté de ceux restés sur place de rejoindre l'étranger pour se chercher du travail. En revanche, le parcours de la femme émigrée n'a aucune incidence sur ses raisons de migrer. Serait-ce à cause du fait que les femmes sont moins autonomes quant à leurs choix ?

En ce qui concerne les destinations, la France est historiquement le premier pays d'accueil des émigrants sénégalais. Du côté africain, la Côte d'Ivoire était le principal pays vers lequel s'orientait le flux des migrants internationaux sénégalais. Mais vers les années 80-90, la France commence à adopter des mesures limitant l'immigration tandis que la Côte d'Ivoire ainsi que les autres pays africains d'émigration sénégalaise traversent des crises politiques et

économiques. Prise dans un étau qui à la fois voit se fermer les frontières des pays d'accueil traditionnel et les crises économiques que le pays traverse, l'émigration sénégalaise se réoriente et se diversifie. La diversification des zones de destination trace une nouvelle géographie de l'immigration sénégalaise dans les pays de l'Union Européenne en intégrant deux nouveaux pôles importants que sont l'Italie et l'Espagne. Cette recomposition de l'espace migratoire sénégalais s'accompagne d'une ouverture vers de nouvelles destinations partout à travers le monde dont l'Amérique du Nord¹¹⁴ (Robin et col., 1999).

La configuration des migrations à partir des données de l'enquête MAFE montre que la France reste une destination importante, suivie par l'Italie. Les nouvelles destinations telles que l'Amérique du Nord et les autres pays du monde ne sont pas négligeables.

Figure 19 : Pays de résidence actuel des émigrés



Source: MAFE-2008

Le lieu de naissance joue un rôle dans le choix du pays de destination (voir Tableau 17). Les natifs de Dakar sont relativement plus nombreux en France, en Amérique du Nord et dans les autres pays. L'Italie est une région de résidence pour les émigrés des banlieues dakaroises. Pour ceux qui proviennent des régions, le choix du pays de résidence se porte sur la France et l'Italie.

La France reste une destination importante pour les migrants du département de Dakar et ceux des régions de l'intérieur du Sénégal malgré le redéploiement des zones de destinations observé dans la migration sénégalaise. Le choix de ce pays par les migrants du département

¹¹⁴ Robin, N., Lalou, R & Ndiaye, M., *op.cit.*

de Dakar est peut-être lié à une migration d'étude plus importante. Ceux en provenance des régions pourraient reproduire une migration traditionnellement dirigée vers la France. La part importante de la destination italienne pour les émigrés de la banlieue dakaroise et ceux des régions de l'intérieur du Sénégal s'explique par la possibilité qui leur est offerte d'y exercer un emploi indépendant ou de travailler au noir ¹¹⁵(Bruzonne T., 2006). Ces secteurs d'activité n'exigent de leur part aucune formation ou qualification particulière.

Tableau 17: Comparaison des distributions des émigrés internationaux selon leur pays de résidence actuel et le lieu de naissance (%)

Variable	Lieu de naissance (%)			Khi-carré
	Dakar	Banlieue	Autres régions	
Pays de résidence actuel				
France	34,63	19,59	35,26	50,27***
Italie	21,21	33,51	24,62	
Espagne	8,37	15,46	13,68	
Afrique	12,45	19,07	12,46	
Amérique du Nord	14,4	7,73	6,99	
autre monde	8,95	4,64	6,99	

Source: MAFE 2008

4.2.3 CONCLUSION

La confrontation de certains indicateurs sur les caractéristiques individuelles des émigrés internationaux selon leur lieu de naissance démontre que ceux qui sont nés dans la région de Dakar se différencient de ceux qui sont nés dans les autres régions du Sénégal sur plusieurs aspects. Il est aussi à noter que les natifs des départements des banlieues de Dakar (Pikine, Guediawaye et Rufisque) se démarquent de ceux du département de Dakar sans toutefois adopter les mêmes comportements que ceux des régions de l'intérieur du pays.

¹¹⁵ Bruzonne T., Fall, P.D., Tall, M., Gueye, C., avec la collaboration de: Diane, M, Gueye, O., Sarr, M.Y. et Thiam, A. (2006). *Le milieu sénégalais et l'action transnationale des migrants*. Rome : Centro Studi di Politica Internazionale (CESPI).

Il semblerait que la migration internationale des natifs de Dakar soit fortement liée à une migration d'étude impliquant plus de femmes mais aussi des individus plus jeunes, célibataires tournée vers la France et l'Amérique du Nord.

La migration internationale des individus en provenance des autres régions resterait une migration traditionnel de travail d'hommes relativement jeunes, pas très instruits tournée vers la France et l'Italie.

CONCLUSION GENERALE

Dans ce travail, nous avons choisi de nous concentrer sur la migration sénégalaise tant interne qu'internationale et plus particulièrement sur la place qu'occupe Dakar dans cette dynamique. Capitale politique et économique du Sénégal, Dakar occupe une place particulière dans la migration au Sénégal. Atteignant environ le quart de la population sénégalaise et presque entièrement urbanisée, la région de Dakar s'est construite à partir de la migration interne : environ 30% de la population résidante est née en dehors de la région. En ce qui concerne la migration internationale, elle associe « *une émigration ancienne, produit de l'exode rural et d'une migration de main-d'œuvre traditionnelle originaire de la région du Fleuve ou de la Casamance, et une émigration récente, reflet de la crise urbaine* »¹¹⁶(Robin et col. 1999).

La migration internationale et la migration interne jouent des rôles majeurs dans la répartition de la population à travers le continent. Les flux de la migration interne ainsi que ses conséquences étant même souvent plus importants que ceux de la migration internationale. Un exemple en est la macrocéphalisation de Dakar due à une forte urbanisation. Pourtant, depuis un demi-siècle, les deux types de migration sont étudiés séparément. Or, dans le contexte africain, elles sont intrinsèquement liées. Ceci est, en grande partie, expliqué par l'histoire de la migration sur le sol africain où la distinction entre ces deux types de migration ne s'est faite qu'après les indépendances¹¹⁷ (Adepoju, 1984).

Etudier les interrelations entre ces deux types de migration nous aurait permis de mieux comprendre le phénomène de la mobilité au Sénégal. Entre autres questionnements, savoir si la migration interne s'intègre dans un processus plus vaste de migration internationale aurait pu apporter des éclairages nouveaux sur les mécanismes mis à l'œuvre lors de la migration. L'insuffisance des données et la différence de méthodologie dans l'étude de ces deux types de migration ne nous a pas permis d'apporter des réponses satisfaisantes à nos questions. Les difficultés méthodologiques auxquelles nous avons été confrontés ont été de plusieurs ordres.

¹¹⁶ Robin, N., Lalou, R & Ndiaye, M., *op.cit.*

¹¹⁷ Adepoju, A., *op.cit.*

Dans un premier temps, il nous a fallu distinguer sans ambiguïté ce que nous entendions par migration interne et migration internationale et sous quelle forme nous voulions les confronter. C'est ainsi que nous avons pris la migration interne de l'intérieur du Sénégal vers la ville de Dakar et la migration internationale qui prend son départ de la capitale.

Dans un deuxième temps, nous avons eu à choisir des sources de données nous permettant d'aborder la question. Notre choix s'est posé sur les données fournies par le volet ménage de l'Enquête Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) réalisée en 2008 car elle est, de toutes les sources de données disponibles à l'heure actuelle sur la migration au Sénégal, à la fois la plus récente et la plus complète. Un deuxième choix s'est posé sur les données du Recensement de la Population et de l'Habitat du Sénégal de 2002. L'avantage de ce recensement est son exhaustivité qui nous a permis de positionner Dakar dans le paysage migratoire sénégalais.

Malgré le choix de ces sources, nous n'avons pas été en mesure de répondre à notre questionnement de l'articulation de la migration interne et internationale. En effet, les informations obtenues sur la migration interne sont obtenues auprès des migrants internes dans leurs nouveaux lieux de résidence alors que celles sur les migrants internationaux sont prises auprès des ménages qu'ils ont quitté. Il nous était donc impossible de produire des analyses explicatives sur les déterminants de la migration (interne ou internationale). Tout au plus, pouvions-nous comparer les caractéristiques des migrants afin de révéler des effets de sélectivité individuelle de la migration basée sur le type de celle-ci. Or, pour cela, il aurait fallu comparer les migrants internes avec les non migrants sur leur lieu d'origine. Nous avons finalement choisi de comparer les migrants ayant un même statut migratoire, soit les migrants internationaux en distinguant ceux qui avaient auparavant eu à effectuer une migration interne de ceux qui n'avaient eu à effectuer qu'une migration internationale.

C'est ainsi que d'un grand questionnement de départ sur l'articulation de la migration interne à la migration internationale, nous nous sommes arrêtés à la question de savoir s'il existe des logiques migratoires différentes qui se superposent dans la région de Dakar. La première renvoie à une migration par étape : le migrant interne passe par la capitale pour aller à

l'internationale et la seconde correspond à une migration qui prendrait sa source dans la capitale et serait l'œuvre des natifs. A travers nos lectures, nous avons cru voir que la crise urbaine que vit Dakar favoriserait l'apparition de candidats à la migration vers le Nord.

Nous avons supposé que de ces deux mécanismes parallèles dans la migration internationale à Dakar, se dégageraient des profils différents : les caractéristiques des migrants internationaux au départ de la région de Dakar diffèreraient en fonction de leur parcours migratoire.

Ici encore, nous nous sommes retrouvés confrontés à une limite de taille : comment définir le parcours migratoire des migrants ? Comment établir leur lieu d'origine ? En effet, les questions posées dans le volet ménage de l'enquête MAFE sont insuffisantes pour analyser finement le processus de la migration car elles omettent les migrations multiples que peut effectuer un individu. La seule information disponible pour distinguer le parcours des migrants est le lieu de naissance ; ce qui augmente à l'inconvénient. En effet, comment faire la part entre les migrants qui ont un vécu urbain plus ou moins long dans la région de Dakar et les natifs ? Quel est le véritable point d'origine des migrants ? Ceci étant, nous avons distingué les parcours migratoires des émigrés internationaux selon leur lieu de naissance et obtenu les résultats suivants :

- Quelque soit leur parcours migratoire, les émigrés ont un certain nombre de caractéristiques communes : la plupart sont des hommes qui ont migré dans la vingtaine ou la trentaine. Cependant, le département de Dakar comprend un nombre relativement plus élevé de femmes.
- La plupart des émigrés sont mariés. Cela n'est cependant pas indicatif de la situation matrimoniale qui a précédé la migration. Les hommes se marient souvent après avoir migré grâce aux gains de la migration. La part importante de célibataires parmi les émigrés nés dans le département de Dakar est sans doute expliquée par leur structure par âge plus jeune. Les femmes ont par contre de plus fortes probabilités d'être mariées avant la migration, la migration étant souvent liée à un regroupement familial. Le Sénégal étant un pays musulman, la migration de femmes seules non accompagné est socialement mal vue. Nous avons tout de même constaté les prémisses d'un

nouveau type de migration des natives du département de Dakar : la migration de femmes veuves ou divorcées.

- Le niveau d'instruction des émigrés est lié à la migration des natifs du département de Dakar mais pas des natifs des autres régions. Ce lien entre le niveau d'instruction des natifs du département de Dakar et la migration peut être expliqué de deux manières. En premier lieu, le niveau d'instruction élevé des émigrés peut traduire une migration tournée vers les études. Les motifs de migration évoqués par les émigrés du département de Dakar corroborent cette idée. En effet, ils sont plus nombreux à migrer pour des raisons d'étude. En deuxième lieu, il peut être la conséquence de la migration des jeunes sans emploi de Dakar qui plus que les autres régions du Sénégal, sont très scolarisés et chercheraient dans la migration un moyen d'améliorer leurs conditions de vie.
- Outre le département de Dakar, il n'existe pas de lien entre le niveau d'instruction et la migration. L'explication pourrait se trouver dans les stratégies d'insertion que développent les émigrés dans leur pays d'accueil. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les émigrés natifs des régions de l'intérieur du Sénégal et ceux de la banlieue dakaroise privilégient comme destination l'Italie. Ce pays a la particularité de permettre aux migrants d'investir dans des secteurs d'activité qui ne leur demande aucune formation ou qualification particulière.
- Les coûts de la migration vers les Etats-Unis induiraient un effet de sélectivité favorable à des migrants plus scolarisés et mieux nantis provenant du département de Dakar. Le choix de la France comme destination par certains émigrés du département de Dakar et des régions seraient liés à une émigration traditionnellement tournée vers ce pays.

Ces quelques résultats apportent un éclairage intéressant quoique modeste sur les processus de migration qui se superposent dans la région de Dakar. Pour faire le tour complet de la question de l'articulation de la migration interne et internationale et de la place qu'occupe Dakar dans cette dynamique, il aurait fallu examiner les autres mécanismes auxquels elle fait appel. Ces autres mécanismes sont, entre autres, la migration interne de la région de Dakar

vers les autres régions du Sénégal et la migration internationale de retour à Dakar qui se mue en migration interne.

Mais aussi, nous pouvons nous poser la question à savoir si, comme l'affirme Adepoju¹¹⁸ (1984), le choix de la migration internationale est préféré lorsqu'il n'y a pas de restrictions sévères limitant l'entrée dans un pays et que la circulation de l'information sur la gamme des possibilités offertes dans les différents pays est à la fois rapide et efficace. Si l'on s'entend sur le fait que le développement d'une région et dans notre cas, la région de Dakar, joue sur l'importance de l'émigration, qu'est-ce qui détermine que certains migrants internes restent et que d'autres choisissent de braver les difficultés pour aller à l'étranger.

Serait-ce parce que les conditions d'accueil sont suffisantes à Dakar pour satisfaire la demande de certains migrants moins scolarisés en provenance des régions ? La décision de poursuivre vers l'international aurait-elle déjà été prise en amont avec la communauté en fonction des informations ou possibilités offertes ? Quels sont les facteurs qui détermineraient ce choix ? Y-aurait-il un processus d'intégration de réseaux au départ ou d'insertion dans la ville qui influencerait le choix du migrant ? Se pourrait-il que les migrants internes, une fois à Dakar, à l'instar de ceux qui y sont nés, y ont grandi et évolué, développent de nouveaux besoins de consommation ou adoptent un nouveau système de valeurs qui les pousseraient à vouloir entretenir une plus grande distance sociale avec leur communauté d'origine ?

Les politiques migratoires qui voudraient développer des stratégies propres à favoriser la création d'emploi en vue de maintenir les migrants internes seraient-elles des bonnes solutions de rechange à la migration internationales comme le propose Adepoju¹¹⁹ (1984) ?

La migration est un processus continu et répétitif plutôt qu'un simple évènement. Les mouvements des migrants sont multiples, complexes et fragmentaires. Dans ces conditions, il est extrêmement difficile d'étudier les interrelations entre la migration interne et

¹¹⁸ Adepoju, A., *op.cit.*

¹¹⁹ *Ibid.*

internationale si l'on ne tient pas compte « *des étapes (chargées de significations) que le migrant a effectué tout au long de son parcours* »¹²⁰ (Ba, Cheikh, 1996).

Parmi les outils disponibles pour l'étude des histoires de vie des individus, il existe l'enquête biographique. Ce type d'enquête permet de saisir la dynamique des enchaînements continus d'évènements que traversent les individus. L'enquête MAFE comporte un volet biographique qui a permis de collecter des informations sur les étapes migratoires des individus. C'est ainsi que des analyses ultérieures basées sur le volet biographique de l'enquête MAFE nous permettraient d'approfondir la question que nous n'avons fait qu'effleurer.

¹²⁰ Ba, Cheikh. O.,*op.cit*,p.33

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Adepoju A. (2008). *Current African Issue N° 37: Migration in Sub-Saharan Africa*. Uppsala, Sweden: The Nordic Africa Institute.

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2008). *Situation économique et sociale du Sénégal 2007*. Dakar, Sénégal : Auteur.

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2008). *Résultats définitifs du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat -(2002): Rapport National de Présentation*. Dakar, Sénégal : Auteur.

Delaunay, V. (1994). *L'entrée en vie féconde : Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*. Paris : Centre Français sur la Population et le Développement.

Gaselli, G., Vallin J. & Wunsch, G. (2003). *Démographie: analyse et synthèse Vol.4 : Les déterminants de la migration*. Paris : Institut National D'études Démographiques.

Guilmoto, Ch. Z. (1997). *Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants*. Paris : Centre français sur la population et le développement.

Lecaillon, J.-D. (1992). *Démographie économique. Analyse des ressources humaines*. Paris : Editions Litec.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Direction de la Statistique (1980). *Situation économique du Sénégal 1959-1979*. Dakar, Sénégal : Auteur.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique (1995). *Rapport national : Enquête sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal (EMUS) 1993*. Dakar, Sénégal : Auteur.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique (2003). *Le secteur informel dans l'agglomération de Dakar: performances, insertion et perspective. Résultats de la phase 2 de l'enquête 1-2-3*. Dakar, Sénégal : Auteur.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique (2004). *Rapport de synthèse de la deuxième Enquête Sénégalaise auprès des Ménages (ESAM-II)*. Dakar, Sénégal : Auteur.

Pison, G., Hill, K., Cohen, B. & Foote, K. A. (1998). *Les changements démographiques au Sénégal*. Paris : Institut National d'Etudes Démographiques.

Chapitres d'ouvrage

Adepoju, A. (2006). Leading issues in international migration in sub-Saharan Africa. In C. Cross, D. Gelderblom, N. Roux, & J. Mafukidze (eds.), *Views on migration in Sub-Saharan Africa: proceedings of an African Migration Alliance workshop* (pp.25-47). Cape Town, Afrique du Sud: Human Sciences Research Council Press.

Antoine, Ph. & Savané, L. (1990). Urbanisation et migration en Afrique. In *The role of migration in African development : issues and policies for the 90s* (pp.55-81). Dakar, Sénégal: Union pour l'Étude de la Population Africaine.

Barbary, O. (1994). Dakar et la Ségambie. Evolution d'un espace migratoire transnational. In Diop, M.C. (ed.), *Le Sénégal et ses voisins* (pp.142-163). Dakar, Sénégal: Sociétés Espaces Temps.

Becker, C. & Mbodj, M. (1994). Dynamiques régionales au XXème siècle. In Y. Charbit & S. Ndiaye (sous la direction de), *La population du Sénégal* (pp. 467-486). Paris : Direction de la prévision et de la statistique/Centre d'études et de recherches sur les populations africaines et asiatiques.

Bocquier, Ph. (1995). L'insertion professionnelle des jeunes à Dakar. In Ph. Antoine & A.B. Diop (sous la direction de), *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine* (pp. 123-154). Dakar : Institut Fondamental d'Afrique Noire/Institut Français de Recherche Scientifique pour le développement en Coopération.

Courgeau, D. (1986). L'hypothèse d'une transition dans la mobilité, simultanée à la transition démographique est-elle vérifiée ? In *Les changements ou les transitions démographiques dans le monde contemporain en développement* (pp. 325-331). Paris : ORSTOM.

Diop, M. (1989). Un exemple de non insertion urbaine : le cas des migrantes saisonnières de Basse Casamance à Dakar. In Ph. Antoine & S. Coulibaly (eds.), *L'insertion urbaine des migrants en Afrique* (pp.79-89). Paris : ORSTOM.

Fall, A.S. (1995). Relations à distance des migrants et réseaux d'insertion à Dakar. In Ph. Antoine & A.B. Diop (sous la direction de), *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine* (pp.257-276). Dakar : Institut Fondamental d'Afrique Noire/Institut Français de Recherche Scientifique pour le développement en Coopération.

Guilmoto Ch. Z. (1994). Démographie et développement dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal. In N. Koffi, A. Guillaume, P. Vimard, & B. Zanou (eds.), *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique* (pp. 403-417). Paris : ORSTOM.

Organisation Internationale pour les Migrations (2008). Internal Migration (chap.7). In *World Migration Report 2008* (pp.173-199). Genève : Auteur.

Oucho J.O. & Gould W.T.S. (1993). Internal migration, urbanization, and population distribution. In Karen A. Foote, Kenneth H. Hill, and Linda G. Martin (eds.), *Demographic Change in Sub-Saharan Africa* (pp.256-289). Washington, D.C.: National Academy Press.

Articles de périodiques

Adepoju A. (1984). Les relations entre migrations internes et migrations internationales : le cas de l'Afrique. *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 36, 467-480.

Beauchemin, C. & Schoumaker, B. (2004). Migration and Urbanisation in Francophone west Africa: An Overview of the Recent Empirical Evidence. *Urban Studies*, 41 (11, 000-000), 2245-2272.

Dieudonné, O. (1994). Population, migrations et développement. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 10 (3) ,7-15.

Domingues Dos Santos M. (1999). Le pouvoir équilibrant de l'émigration. *Revue française d'économie*, 14 (3), 92-127.

Thèse

Ndione, B. (2006). *Contexte local et migration : Les dynamiques migratoires internationales dans les quartiers de la ville de Kaolack (Sénégal)*. Thèse de doctorat non publiée. Université René Descartes, Paris, France.

Ba, Cheikh O. (1996). *Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de genre et des rapports jeunes/vieux des originaires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal*. Thèse de Doctorat de Troisième Cycle d'Anthropologie. Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

Rapport de recherche et document de travail

Beauchemin, C. & Schoumaker, B. (2004). *La migration vers les grandes villes au Burkina Faso. Le développement des régions d'origine a-t-il un impact ?* (N°21). Louvain-la-Neuve, Belgique : Université Catholique de Louvain, Département des Sciences de la Population et du Développement.

Bruzonne T., Fall, P.D., Tall, M., Gueye, C., avec la collaboration de: Diane. M, Gueye, O., Sarr, M.Y. et Thiam, A. (2006). *Le milieu sénégalais et l'action transnationale des migrants*. Rome : Centro Studi di Politica Internazionale (CESPI).

EUROSTAT (2000). *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux : rapport comparatif* (3/2000/E/n°14). Luxembourg : Office for official publications of the European communities.

Fall, A.S. (2003). *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest africaine* (Cahiers de migrations internationales, no. 62F). Genève : Bureau Internationale du Travail.

Fall, A.S. & Cissé, R. (2007). *Migrations internationales et pauvreté en Afrique de l'Ouest* (N°5). Dakar, Sénégal : Chronic Poverty Research Center.

Lall S.V., Selod H. & Shalizi, Z. (2006). *Rural-Urban migration in Developing Countries: A survey of theoretical predictions and empirical findings* (World Bank Policy Research Working Paper No. 3915). Retrieved 11/01/2009 from <http://ssrn.com/abstract=920498>.

Ndione, B. et Lalou, R. (2005). *Tendances récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain : Existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba et Kaolack* (Série Midden n°1). Marseille : Laboratoire Population Environnement Développement.

Ndione, B., Broekhuis, A. (2006). *Migration internationale et développement. Points de vue et initiatives au Sénégal* (N°8). Nijmegen, Pays Bas : Radboud University, Department of Human Geography, Research group Migration and Development.

Robin, N., Lalou, R & Ndiaye, M. (1999). *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux: rapport national – Sénégal* (3/2000/no.12). Dakar, Luxembourg : Eurostat.

Rapport ou Actes de conférence

Nations Unies (1975). *Rapport de la Conférence Mondiale des Nations Unies sur la Population. Bucarest, 19-30 août 1974*. New York : Auteur

Nations Unies (1995). *Report of the International Conference on Population and Development. Cairo, 5-13 Septembre 1994*. New York : Auteur.

Nations Unies (2001). *Population, Environment and Development. The Concise Report*. New York : Auteur.

Robin, N. & Lalou R. (1997, octobre). *Migrations internationales ouest-africaines. Crises et nouvelles dynamiques migratoires*. Communication présentée au XXIIIrd IUSSP General Population Conference, Beijing, Chine.

King, R., Skeldon, R. & Villnetari, J. (2008, Juillet). *Internal and International Migration : Bridging the Theoretical Divide*. Communication présentée à la Conférence sur les théories de la migration et du changement social -IMISCOE, Oxford, Angleterre.

Dictionnaire

Perruchoud, R. (2007). *Droit international de la migration. Glossaire de la migration*. Genève : Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Atlas

Gnisci, D. & Trémolières, M. (2006). Les Migrations. In Bossard, L. (sous la direction de), *Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*. Paris : CEDEAO-CSAO/OCDE.